



## Le portrait du Journal du Palais

### En avant la musique

Programmeur émérite de certains des plus grands événements musicaux français, Christian Alex revient dans sa ville natale pour un tout nouveau rendez-vous : le Golden Coast Festival, les 13 et 14 septembre à la Combe à la Serpent. Page 16

## Auxerre : La Halle Sernam trouve sa voie

La friche urbaine appartenant à la SNCF va être acquise par la communauté d'agglomération de l'Auxerrois pour être intégrée au futur pôle d'échanges multimodal. Page 6

## Le Cerema, partenaire des collectivités

L'établissement public, né en 2014 de la fusion de 11 centres d'expertise, accompagne les collectivités locales dans leurs politiques publiques d'aménagement. En 2023, il a été partenaire de chantiers en Côte-d'Or et dans la Nièvre. Page 7

4 pages d'annonces légales

Lire les pages 9 à 12

## Fin des chantiers à Dijon : le bilan



Alors que les importants chantiers d'embellissement, de rénovation et d'aménagement qui rythment Dijon depuis le mois de janvier touchent à leur fin pour cette rentrée, la ville et ses élus ont organisé, jeudi 22 août, une visite des points d'in-

térêts majeurs. De la place du 30 octobre à l'axe Monge-Bosuet en passant par le quartier de Fontaine d'Ouche et ses ombrières photovoltaïques installées dans le cadre du projet européen RESPONSE, près de 10 M€ ont été investis durant

cette année par la ville de Dijon et Dijon métropole pour faire de la capitale des Ducs « un lieu de vie remarquable, ouvert sur l'international », assure François Rebsamen, maire de Dijon et président de la métropole. Inscrits dans la vision de la

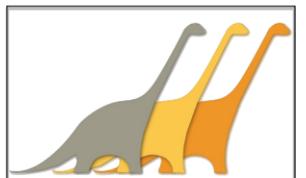
ville de demain, ces travaux ont notamment pour objectif d'apaiser l'espace public en optimisant les déplacements piétons et cycles, mais aussi de désimperméabiliser et végétaliser certains lieux importants. Page 3 et 4

## L'Adie a remis ses prix aux créateurs d'entreprise

L'Adie Bourgogne-Franche-Comté (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) a remis ses prix Creadie BFC 2024 à cinq entrepreneurs accompagnés et financés par l'association dans la région. Parmi eux, Murielle Forgard, maraîchère, pour son « Jardin de Maé » à Montbéliard et Emma Lhioui, proprié-

taire-gérante de la boutique de premiers bio, épicerie et fleurs « Tout près d'ici » à Semur-en-Auxois. En 2023, l'Adie Bourgogne-Franche-Comté a financé 907 personnes habitant la région pour un montant total de 4,99 M€ de microcrédits, coup de pouce parfois essentiel pour lancer son entreprise. Page 2 et 5

Un été en France en Vendée. Page 13



**MASTER'S**  
CONSTRUCTION

BUREAU D'ETUDES  
- CONSTRUCTEUR DE BATIMENTS  
D'ENTREPRISE - CLES EN MAIN

TOUS TYPES D'ACTIVITES

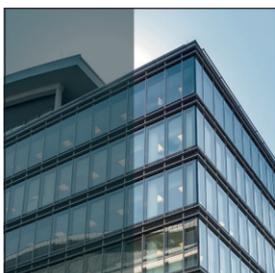


NEUF & RENOVATION

03 85 43 00 36

Zone d'Activités  
12, rue du Champ Chassy  
71 380 CHATENAY-EN-BRESSE  
www.masters-construction.fr  
contact@masters-construction.fr

R 28302 - 4930 - 2€



**CBRE | IMPACT**  
Membre indépendant du réseau CBRE

03 80 51 71 71

Notre domaine, l'immobilier d'entreprise.

Conseil en implantation, estimation, commercialisation,  
clé en main, investissement...

Retrouvez toutes nos solutions pour vos locaux professionnels sur [www.impact-cbre.fr](http://www.impact-cbre.fr)

[dijon@impact-cbre.fr](mailto:dijon@impact-cbre.fr)

**IMPACT**  
PROPERTY

AGENCE DE GESTION IMMOBILIÈRE SPÉCIALISÉE  
POUR LES LOCAUX PROFESSIONNELS

[www.impact-property.fr](http://www.impact-property.fr)  
Gestion locative & technique

Votre gestionnaire immobilier : Laura BOUSCAUD  
03 80 51 71 64 | [contact@impact-property.fr](mailto:contact@impact-property.fr)

## Les prix de vente dans le bâtiment



## Les prix de vente se modèrent

D'après les chiffres de l'enquête mensuelle de la Banque de France auprès des chefs d'entreprise, la modération des prix de vente se poursuit dans un contexte de légère hausse des prix des matières premières selon les industriels. Dans l'industrie et le bâtiment, la proportion d'entreprises ayant augmenté leurs prix ce mois-ci (respectivement 6 % et 3 %) se situe proche de ses niveaux des mois de juillet d'avant-covid. Parallèlement, la proportion de celles indiquant des baisses de prix (respectivement 4 % et 9 %) est supérieure à celle d'avant-Covid. Dans les services marchands, la proportion d'entreprises indiquant une hausse de leurs prix (8 %) est encore en voie de normalisation. Les difficultés de recrutement poursuivent leur lent repli : 33 % des entreprises les mentionnent en juillet (après 35 % en juin).

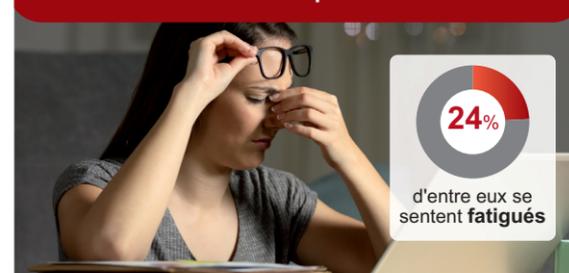
## Le PIB de la France



## Une hausse significative du PIB à prévoir ?

Toujours selon cette enquête mensuelle de la Banque de France auprès des chefs d'entreprise, les experts prévoient une progression significative du PIB au troisième trimestre 2024 : elle recouvrirait une croissance sous-jacente d'environ 0,1 % à 0,2 %, à laquelle s'ajouterait l'impact transitoire des Jeux olympiques et paralympiques de Paris (JOP) de l'ordre d'un quart de point. Cette prévision est entourée de larges aléas à la hausse, via les possibles effets d'entraînement des JOP, comme à la baisse compte tenu de l'incertitude due à l'environnement politique, toujours dans l'attente, depuis le 7 juillet et la composition de la nouvelle Assemblée nationale, d'un Premier ministre et d'un gouvernement renouvelés.

## Les habitants de BFC après leurs vacances



## Les habitants de BFC fatigués même après leurs congés

Selon une étude réalisée par OnePoll et 72 Point Media pour la marque japonaise de design MUJI, 25 % des Français ressentent encore le besoin de repartir en vacances dès leur retour. En Bourgogne-Franche-Comté, ce besoin est particulièrement prononcé, avec 27 % des habitants qui ressentent l'envie de repartir en vacances immédiatement après leur retour, 41 % qui admettent se sentir tristes ou moroses au moment de revenir à leur quotidien, 14 % se disent même anxieux à l'idée de reprendre le travail ou leurs activités habituelles et 24 % des habitants de Bourgogne-Franche-Comté ne parviennent pas à se sentir pleinement revigorés même après leurs vacances.

baromètre

Dans le cadre de son concours Creadie, l'ADIE vient de récompenser cette maraîchère biologique du prix de la « transition écologique inclusive » pour son Jardin de Maé créé en 2018.

LE JARDIN DE MAÉ



## Murielle Forgard et son jardin extraordinaire

**P**etite fille puis jeune adulte, Murielle Forgard voulait reprendre l'exploitation de ses parents, agriculteurs et maraîchers en Martinique. Malheureusement, les rouages administratifs bloqueront son projet tandis que le hasard mettra sur sa route son futur mari, originaire du Doubs. « Je l'ai suivi à Montbéliard. J'avais toujours l'envie de devenir agricultrice mais je ne trouvais pas de foncier. »

Finalement, elle acquiert trois hectares à Montbéliard en 2018 et lance son activité sous le nom du Jardin de Maé. « Agronomiquement parlant, le sol n'était pas idéal, peu profond et argileux. J'ai décidé de ne pas le labourer pour préserver la biodiversité du sol notamment. Chaque automne, j'apporte des matériaux organiques et tout ce

dont le sol a besoin. » Les efforts de Murielle Forgard finissent par payer puisqu'elle a réussi à redonner une valeur agronomique à sa terre où elle cultive des légumes de saison, des tomates aux courgettes en passant par les oignons. « Je fais même des légumes de Martinique ! » sourit-elle.

## UNE RECONNAISSANCE BIENVENUE

Plus que sa technique agricole, l'ADIE a attribué le prix de la transition écologique inclusive au Jardin de Maé dans le cadre du concours Creadie pour sa façon d'impliquer les clients dans sa démarche. « Je propose des paniers sous forme de cueillette. La vingtaine d'abonnés au jardin voit ainsi la vie de l'exploitation et je peux avoir plus de temps. Chacun comprend mieux son propre impact sur ce qu'il

mange. » En parallèle, Murielle Forgard organise des ateliers pour faire découvrir les légumes et le travail de la terre. « L'ADIE a apprécié que les gens soient intégrés et concernés. » En tant que lauréate, la maraîchère a reçu un chèque de 1.000 €. « Même si cette somme est la bienvenue dans ma trésorerie, c'est surtout une reconnaissance qui m'encourage à poursuivre. L'agriculture porte son lot de difficultés face aux différents aléas, c'est un beau métier mais difficile. » D'ailleurs, si elle mûrit différents projets pour son exploitation, comme celui d'augmenter son activité consacrée aux œufs, Murielle Forgard a repris son métier de professeur de biologie et écologie dans un lycée du Territoire de Belfort pour trouver l'équilibre financier.

Nadège Hubert

leJournalduPalais

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## COMMUNIQUEZ

## EN B to B

auprès d'un lectorat ciblé de professionnels

- Publireportage
- Encartage
- Numérique
- Visibilité parfaite
- Tarifs attractifs



Contactez Fabrice Guilbert

au 03 80 68 23 68

ou 06 17 64 10 57

regiepublicitaire.jdp@legalnet.org

# COLLECTIVITÉS

## Premier bilan pour les travaux dijonnais

**Côte-d'Or.** Alors que les importants chantiers d'embellissement, de rénovation et d'aménagement qui rythment Dijon depuis le mois de janvier touchent à leur fin pour cette rentrée, la ville et ses élus ont organisé, jeudi 22 août, une visite de certains points d'intérêts majeurs.



Le mardi 2 janvier 2024 signalait le début d'un long processus de travaux d'ampleur dans la ville de Dijon. Huit mois plus tard, l'heure est au bilan. Sur la place du 30 octobre, largement remodelée, l'objectif est clair : s'adapter aux nouvelles mobilités comme à la nécessaire transition climatique en équilibrant les différents usages. « C'était important de travailler sur la sécurisation de la marche à pied, du vélo et des transports en commun sur cette place qui est très empruntée, rappelle Nathalie Koenders, première adjointe au maire en charge notamment de la transition écologique, du climat et de l'environnement. Quand on veut améliorer et sécuriser les pistes cyclables, il faut d'abord travailler sur les ronds-points pour ensuite se diriger vers les continuités cyclables : il fallait marquer le coup ici ». Désormais dotée de pistes bidirectionnelles de quatre mètres de large, la place du 30 Octobre conserve tout de même son fonctionnement par feux, jugé plus efficace en cas de forte affluence. Si « quelques réglages restent à faire en matière de circulation, et notamment en matière de signalétique », concède François Rebsamen, maire de Dijon et président de Dijon métropole, le plus dur semble être fait. « Que ce soit pour les piétons ou les vélos, la circulation était parfois très difficile, témoigne une habitante des lieux. Depuis les travaux, ça va



Les chantiers de la place du 30 octobre se sont achevés au cours de l'été. La circulation a été repensée pour sécuriser les différents usages, et d'importants travaux de désimperméabilisation ont été opérés. Crédit : JDP

beaucoup mieux ! » Mais au-delà de la circulation, les chantiers concernent également la végétalisation et la désimperméabilisation de la place - qui s'étend sur un hectare. Cette dernière est désormais intégralement infiltrée pour permettre un gain important

pour la ville en matière de gestion des eaux pluviales - lui permettant également de soulager les stations d'épuration -, et une trentaine d'arbres sera plantée d'ici le mois de novembre (d'ici là, des arbres en pot prendront place).

### POLITIQUE CULTURELLE

Un autre point d'intérêt majeur est la salle Jacques Fournier, liée au Théâtre Dijon Bourgogne, dans le quartier Montchapet. « C'est une salle emblématique de la ville, créée en 2001, d'abord pour des répétitions mais aussi maintenant pour des spectacles de petite formule », explique François Rebsamen. Un investissement de

500.000€ a été consenti pour le réaménagement complet du hall d'entrée ainsi que le ravalement de la façade et la réfection des menuiseries extérieures. L'ensemble de l'espace d'accueil du public est aussi réaménagé - avec la mise en place d'un sas thermique d'en-

à la salle de spectacle. Le lieu, qui peut accueillir 80 à 100 personnes, sera de nouveau opérationnel dès le mois d'octobre.

### RÉFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE

La visite se poursuit désormais dans le quartier Fontaine d'Ouche, où d'importantes ombrières photovoltaïques de près de cinq mètres de haut doivent permettre l'autoconsommation de nombreux bâtiments publics - tels que le groupe scolaire Buffon, le groupe scolaire Anjou, le groupe scolaire Colette, le groupe scolaire Alsace, le stade, la piscine, le centre culturel multi-accueil, la maison de quartier, les groupes scolaires Lallemand, Champ Perdrix, Larrey, Ouest ou le centre social. Ces installations s'inscrivent dans le cadre du projet européen Response (visant l'émergence de

« Nous sommes leader de ce projet européen (Response, Ndlr), et nous devons être un modèle de ville neutre et intelligente »  
François Rebsamen,  
maire de Dijon,  
président de Dijon métropole



La place Bossuet a été entièrement rénovée et embellie. Des arbres seront plantés d'ici au mois de novembre pour créer des îlots de fraîcheur. Crédit : JDP

trée, d'une banque d'accueil, d'un espace buvette et d'un sas d'accès

dans le cadre du projet européen Response (visant l'émergence de



Nathalie Koenders, première adjointe au maire de Dijon et François Rebsamen, maire de Dijon et président de Dijon métropole, visitent les importantes ombrières photovoltaïques du quartier Fontaine d'Ouche. À droite : Des panneaux haute performance supportés par une structure bois en forme de V pour collecter les eaux pluviales qui seront infiltrées sur place. Crédit : JDP

villes à énergie positive en 2040), duquel Dijon est un des pilotes. « Nous sommes leader de ce projet européen, et nous devons être un modèle de ville neutre et intelligente », insiste François Rebsamen. Au total sur le quartier, 1.920 mWh seront produits ; ce qui représente environ l'équivalent d'un sixième de la consommation annuelle du tramway. L'idée est de produire plus d'électricité que ce que l'on consomme ». Pour l'ensemble du parc photovoltaïque de Fontaine d'Ouche, 5 M€ ont été engagés par la ville. La fin des travaux est prévue pour début septembre ; c'est Enedis qui se chargera de répartir l'électricité.

La dernière étape et non des

moindres se situe à l'entrée sud de la ville : sur l'axe Monge-Bossuet, où les premiers chantiers ont été lancés.

#### MONGE-BOSSUET, AXE PRIORITAIRE

Ceux-ci représentent un investissement majeur de 7 M€. « Ces travaux qui s'inscrivent dans la vision de la ville de demain ont un triple objectif, explique la ville de Dijon dans un communiqué. Apaiser l'espace public en optimisant les déplacements piétons et cycles ; végétaliser et désimperméabiliser la place Bossuet ; réguler la circulation des voitures, des bus et faciliter l'accès au parking Dauphine ». Cela se matérialise alors par un remodelage complet des lieux, en

partant de la rue Michelet jusqu'au commencement de la rue Monge. « Les trottoirs ont été élargis et les voies de circulation réduites, décrit Sylvain Carraud, directeur paysage et espace public à Dijon métropole. Nous voulons donner un axe fort sur la végétalisation tout en restant adapté à un usage urbain dense ». Sur ce seul axe, 70 arbres seront plantés pour développer des îlots de fraîcheur et offrir une qualité paysagère et environnementale supérieure. On note également l'objectif affiché de rendre la zone plus attractive pour les touristes, tout en revalorisant le patrimoine en restaurant la statue Bossuet du parvis Saint-Jean.



Nadjoua Belhadef, Nathalie Koenders, Dominique Martin-Gendre, adjointes au maire, et Sylvain Carraud, directeur paysage et espace public à Dijon métropole. Crédit : JDP

Killian Roblot

## ABONNEZ-VOUS !

- ➔ 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS
- + VERSION NUMÉRIQUE
- + SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES



Je m'abonne pour 1 an au prix de 120 €

Règlement par chèque ou virement

**Vous pouvez avoir accès, gratuitement à notre journal sur Internet :**

<https://journal-du-palais.fr>

Sur notre site, vous retrouverez toutes les informations économiques régionales de notre hebdomadaire enrichies de brèves, d'informations quotidiennes, et d'informations juridiques et fiscales et bien entendu de nos annonces légales qui couvrent désormais les départements de la Côte d'Or, de la Saône et Loire et de l'Yonne.

Cette version Internet est complétée par une newsletter quotidienne, à laquelle il vous sera juste demandé de vous abonner gratuitement, formellement pour respecter la réglementation sur la protection de la vie privée.

Pour cela, il vous suffit de scanner le QR code ci-dessus.



**BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :**

Journal du Palais - Service abonnement  
2B Avenue de Marbotte - 21000 DIJON  
abonnement.jdp@legalnet.org - [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr)

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.

N° d'abonné (si déjà abonné) : JP \_\_\_\_\_

Société : \_\_\_\_\_

M.  Mme  Mlle

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal, Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Activité : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Le Journal du Palais

**Côte-d'Or.** Emma et Mohammed Lhioui ont reçu ce prix remis par l'ADIE pour l'ouverture de leur boutique de fruits et légumes bio, épicerie et fleurs.

## « Tout près d'ici » reçoit le prix Creadie Vitalité des Territoires



Elle, Emma, 29 ans, est fille d'agriculteurs de la région de Semur-en-Auxois. Lui, Mohammed, 27 ans, est né dans les états de fruits, de légumes et de fleurs à Djerba - son grand-père fut le premier pépiniériste de l'île tunisienne. Après des études dans le végétal, en Normandie, et dans l'agrofourmiture, Emma est passée chez un producteur de Kalanchoes puis dans le floral à Rungis. Revenus à Semur, le couple a eu un vrai coup de cœur pour l'ancien bâtiment de l'imprimerie Bordot : « Nous avons économisé et investi toutes nos économies dans les travaux et l'aménagement de la boutique ». Depuis l'ouverture en février 2023, *Tout près d'ici* propose une centaine de produits : fruits, légumes, épicerie fine, le tout issu de producteurs locaux ou de l'agriculture biologique avec un défi de taille : s'aligner sur les tarifs de la grande distribution. « Nous avons préféré réduire nos marges et proposer des pro-

duits de qualité à un tarif abordable ». Côté fleurs, Emma favorise les cultures françaises : « C'est très compliqué. Les producteurs en France ont de petites productions. Nous travaillons beaucoup avec la Hollande mais en nous attachant à proposer des fleurs de saison ».

### UNE OFFRE DE SERVICES RÉCOMPENSÉE

Après 18 mois d'ouverture, *Tout près d'ici* est parvenue à s'imposer dans le paysage commercial de Semur-en-Auxois, grâce au tourisme de la cité médiévale mais également une amplitude horaire importante : « Nous sommes ouverts dès six heures, jusqu'à vingt heures, le lundi après-midi, le dimanche matin. De cette façon nous sommes disponibles pour les clients qui commencent tôt, ceux qui rentrent tard. Le lundi, nous sommes les seuls ouverts ». C'est cette offre de services que l'association ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) a voulu récompenser. Déjà intervenue lors de l'ouverture par un soutien financier



Emma et Mohammed Lhioui, à la tête de leur boutique de fruits, légumes et fleurs ont reçu le prix Vitalité des Territoires décerné par l'Association pour le droit à l'initiative économique. Crédit : DR.

(caution, loyer de l'appartement, micro crédit...), l'association qui aide les jeunes entrepreneurs par des microcrédits a décerné

à Emma et Mohammed Lhioui, le prix Creadie Vitalité des territoires. Une façon pour l'association de démontrer que les micro-

crédits font les grands projets économiques.

Antoine Gavory

**Saône-et-Loire.** La société Biorésine remet au goût du jour un enduit naturel et écologique inspiré du savoir-faire d'une civilisation de la culture pré-colombienne.

## Un enduit écolo hérité du savoir-faire des Mayas



De leurs voyages, certains ramènent des bibelots ou des cartes postales. Raphaël Gonzalez, fondateur de la société Biorésine à Mâcon qui emploie une trentaine de poseurs en France, Espagne et Suisse, est lui revenu avec du Chukum, un enduit fongicide, imperméable et insensible à la chaleur, naturel et écoresponsable qui agit sans aucun produit chimique et s'utilise à la fois pour la construction - du sol au plafond - mais aussi pour le mobilier. Issu d'un mélange de carbonate de calcium et de résine d'Harvadial Albicans, arbre du Yucatan au Mexique, il fut découvert par les Mayas qui l'utilisaient pour créer les peintures des pyramides mais aussi pour rendre hermétiques et sains leurs réservoirs d'eau.

Le Chukum du 21<sup>e</sup> siècle

est, lui, adapté aux exigences actuelles : « Nous avons adapté le Chukum aux normes européennes tout en préservant son intégrité écologique. Chaque étape de sa fabrication respecte l'environnement, depuis la récolte de l'écorce jusqu'à l'application finale. Nous avons enregistré une fiche de déclaration environnementale et sanitaire "Enduit de bassin, piscine et plage de piscine" auprès du Centre scientifique et technique de vérification » explique son développeur qui précise : « En travaillant directement avec les familles mexicaines, nous aidons non seulement à préserver un savoir-faire unique, mais nous assurons aussi un revenu stable pour ces artisans ».

### ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Avec 43% de la consommation énergétique annuelle

et 23% des émissions de Gaz à effet de serre (chiffres publiés par le Ministère de la Transition écologique), les bâtiments sont aujourd'hui dans le collimateur des pouvoirs publics qui n'ont de cesse d'inciter - pour ne pas dire enjoindre - les professionnels, mais aussi les particuliers à se lancer dans la rénovation énergétique des bâtiments. Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2025, les logements classés F et G seront interdits à la location, risquant à la fois d'aggraver la crise du logement actuelle (168.000 logements seront ainsi sortis du parc locatif), de faire les choux-gras des investisseurs et de déposséder les petits propriétaires qui n'auraient pas - malgré les aides de l'État - les moyens de rénover leurs biens ou leurs équipements énergétiques. Un argument qui va dans le sens du Chukum : « En plus de son aspect esthétique, le Chukum prévient la crois-

sance des moisissures et conserve la fraîcheur des espaces, réduisant ainsi les besoins en climatisation ». Autre argument de taille : son coût. Avec un tarif au mètre carré se situant autour de 60 € (hors-pose), le Chukum s'affiche dans la fourchette basse entre l'enduit à la chaux (80 € en moyenne) et le béton-ciré ou l'isolation par l'extérieur avec enduit (jusqu'à 100 €).

Reste néanmoins un autre désagrément : l'Harvadial Albicans n'étant pas un arbre européen, la résine doit donc parcourir les 10.000 km qui la sépare de notre continent. Un inconvénient à relativiser quand on sait que les sacro-saints panneaux solaires sont à 93% fabriqués en Chine (8.500 km)... avec une longévité bien moindre et des déchets industriels qui devront être gérés à moyen terme.

A. G.

## Côte-d'Or

**REF 2024 : LE MEDEF 21 PASSE AUX ACTES.** Le syndicat patronal organise sa « Rencontre des entreprises qui font » (la nouvelle signification de l'acronyme Ref) le 7 novembre à l'ESTP-ESEO sur le campus de Dijon, sous l'intitulé « Aux actes ». À partir de 9h, les chefs d'entreprise sont invités à participer à divers ateliers (durée 1h30) de leur choix. Parmi ceux annoncés : Combien valez-vous ? Dissocier l'entreprise de son dirigeant, un enjeu de marque ; Les coulisses du marketing : Savoir construire sa propre campagne ; Être ou ne pas être : l'influence de l'IA, des ressources humaines aux ressources artificielles ; Les entretiens du futur : apprendre à mener un entretien autrement ; Intergénérationnel : obstacle ou richesse ? Aller à l'encontre des étiquettes en entreprise ; Réinventer le sens du travail : Se projeter autrement.

♦ [ref21.medef21.fr](http://ref21.medef21.fr)

## Région BFC

**FONDATION D'ENTREPRISE DU CA CB : 84 ASSOCIATIONS SOUTENUES EN 2023.** Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne a créé sa fondation d'entreprise en 2013. En 10 ans, elle a soutenu 655 projets pour un montant de 2.032.230 € à fin décembre 2023. En 2023, 84 associations ont bénéficié de sa participation financière pour un montant de 380.745 €. En Côte-d'Or, 20 projets ont bénéficié de l'aide de la Fondation, comme par exemple la participation à la construction d'une résidence intergénérationnelle à Chenôve « Le Trait d'Union » de 24 logements ; 20 projets soutenus également dans l'Yonne, dont la participation à l'achat de mobilier pour la ludothèque rurale pour le compte de l'association Ludoquarre.

en bref



**Bourgogne Franche-Comté.** Le rapport d'activités 2023 de la Société d'économie mixte locale Côte-d'Or Énergies fait apparaître un satisfecit pour deux centrales photovoltaïques au sol en Côte-d'Or et Haute-Saône et une autorisation partielle pour un projet éolien dans le nord de la Côte-d'Or.

# Côte-d'Or Énergies fait sa place au soleil

« **L'**année 2023 aura été pour la SEML une année que l'on pourrait qualifier de solaire. » C'est par ces mots que le président de Côte-d'Or Énergies Jacques Jacquenet a qualifié l'activité de la Société d'économie mixte locale spécialisée dans les énergies renouvelables qui, en effet, a pu fêter deux succès avec les permis de construire accordés à deux parcs photovoltaïques au sol en Côte-d'Or et Haute-Saône sur des terrains dégradés. Le premier, dit Parc photovoltaïque des Grandes terres, est prévu sur un ancien site de concassage à Labergement-lès-Seurre. À terme, il devra produire 4,9 MWh et 5,8GWh annuellement, « soit la consommation électrique annuelle, hors chauffage, de 2.612 foyers et une économie de 2.820 t eq CO<sub>2</sub> en moins par an », avance la SEML. Le second, baptisé Parc photovoltaïque Les Roches bleues, prendra place sur une ancienne carrière exploitée de janvier 1988 à juin 2021 sur la commune de Courchaton, en lisière du Doubs. Ce parc est prévu pour produire annuellement 4,72 GWh (puissance totale : 4 MWh), « soit la consommation électrique annuelle hors chauffage de 2.126 foyers et l'économie de 2.265 t/an de CO<sub>2</sub> », affirme



Ce sont les projets photovoltaïques au sol qui auront particulièrement souri à la SEML Côte-d'Or Énergies en 2023, davantage que l'éolien. Photo d'illustration Freepik.

Côte-d'Or Énergies. Chaque centrale est « lauréate de l'appel d'offre de la Commission de régulation de l'énergie, ce qui lui permet d'avoir un tarif de vente sur 20 ans », se réjouit la SEML. Leur mise en service est prévue courant 2025. D'autres parcs photovoltaïques sont en développement dans le département de la Côte-d'Or : sur 4 ha d'une ancienne scierie et d'une friche à La Roche-en-Brénil; sur 20 ha de délaissés d'aérodrome à Maconge et Meilly-sur-Rouvres ; à Poiseulla-Grange sur 5 ha et sur 7 ha de landes à Prâlon. Un dernier projet est celui de Chaux-la-Lotière (Haute-Saône), sur 6 ha de friches

communales. À fin 2023, la SEML totalise 45 MWh de puissance à installer, 40 M€ d'investissements prévus pour l'alimentation annuelle, hors chauffage, de 23.580 foyers environ.

## VENTS CONTRAIRES

Si l'exploitation de l'énergie solaire est au beau fixe, le vent est en revanche moins favorable pour le développement des projets éoliens. Le parc éolien des Rives de Saône en Côte-d'Or a été retoqué par la préfecture, qui a soulevé des enjeux liés à l'aérodrome de Dole. Dans le Jura (projet Arnéole), c'est la SEML qui s'est retirée du projet, estimant un gisement en vent

trop faible pour en satisfaire la rentabilité. Une décision confortée ensuite par l'avis extérieur d'une société spécialisée qui a indiqué « la faible probabilité de l'acceptation par l'Armée d'une élévation du plafond aéronautique nécessaire à la rentabilité du projet ». C'est en revanche un quasi-succès pour le Parc éolien de l'Orée des Bois dans le nord Côte-d'Or sur le territoire de la commune de Cérilly où se trouve aussi le méga-méthaniseur porté par Alliance BFC et Nature Energy. Initialement prévu pour six mâts (les deux prévus à Sainte-Colombe-sur-Seine, commune du Parc national, ont été retirés du projet), ce parc comptera finalement quatre éoliennes de 200 m en bout de pale pour une puissance totale de 18 MW, selon les données de l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2023 portant l'autorisation d'installation. La SEML devrait compenser la perte de 3,49 ha d'habitats sauvages par la plantation d'arbres et une « bourse aux arbres pour les fermes et les communes les plus proches du projet ». Enfin, Côte-d'Or Énergies indique être en attente de données financières de la part du développeur TotalÉnergies pour acheter un parc éolien situé en Haute-Saône, baptisé *Entre Saône et Salon* sur la commune de Frasnelle-le-Château.

Emmanuelle de Jesus

## Mix public/privé

■ Société d'économie mixte locale (SEML), Côte-d'Or Énergies affiche fin 2023 un capital social de 2,24 M€. Son actionnariat est composé d'un **collège public**, formé par le **Sicco** (Syndicat mixte fermé délégataire pour 675 communes de Côte-d'Or du service public de fourniture et de distribution de l'électricité) à hauteur de 1,15 M€, de la **région BFC** pour 100.000 € et du Syndicat d'énergie **Sied70** pour le même montant ; et d'un **collège privé** où se retrouvent la **Banque des territoires** (650.000 €), la **Caisse d'Épargne BFC** (30.000 €), le **Crédit Agricole Champagne Bourgogne** (30.000 €), la coopérative **Dijon Céréales** (20.000 €), **SICAE Est** (fournisseur d'électricité à Vesoul) et **Nièvre Énergies** (SEML producteur d'électricité d'origine renouvelable).

Cette SEML est actionnaire à 100% dans plusieurs structures porteuses de projets : la SAS Parc éolien de l'Orée des Bois ; la SAS Parc Éolien des Rives de Saône ; la SAS Parc éolien Arnéole. Elle l'est à 51% dans la SAS photovoltaïque au sol de Labergement-lès-Seurre, et à 47,92% dans la société BF énergie, spécialisée dans le développement et l'exploitation de photovoltaïque en toiture.

**Yonne.** convoitée depuis de nombreuses années, la friche urbaine appartenant à la SNCF va faire l'objet d'une acquisition par la communauté d'agglomération de l'Auxerrois.

# La halle Sernam intégrée dans le futur pôle d'échanges multimodal

À Auxerre, le quartier Rive-Droite continue de se réinventer. Dès l'an prochain, il devrait voir disparaître un bâtiment iconique, dernier vestige du transport de colis et de bagages non accompagnés de l'opérateur ferroviaire, via son Service national des messageries (Sernam) : la halle. Désaffectée depuis plus de 20 ans, endommagée par un incendie en 2018, la friche et son emprise foncière vont être achetées par la communauté d'agglomération de l'Auxerrois « afin de reconquérir et de revaloriser le quartier en travers une requalification urbaine s'appuyant sur la mise en œuvre d'une mixité fonctionnelle. Cette mixité doit permettre de répondre



Dans le quartier de la gare Saint-Gervais, la halle Sernam, désaffectée et délabrée, va être associée au projet de pôle d'échanges multimodal porté par l'intercommunalité auxerroise. Crédit : JDP.

à une diversité de besoins économiques ».

## NOUVELLE ORIENTATION

Conforme à l'avis de France Domaine, l'opération s'élève à 490.000 € et va faire l'objet d'un portage salarial de l'Établissement public foncier (EPF) Doubs Bourgogne Franche-Comté.

Souvent pointée du doigt par l'opposition communautaire, cette stratégie de « maîtrise foncière » vise à reconfigurer l'espace et à implanter, à proximité immédiate de la gare Saint-Gervais, un pôle d'échanges multimodal mixant stationnement, transports urbains et interurbains, véhicules hydrogène et vélo

à assistance électrique en libre-service.

À l'instar de l'acquisition des silos du Batardeau de 110 Bourgogne, l'accord entre la SNCF et la communauté d'agglomération de l'Auxerrois met un terme à un feuilleté au long cours du côté de l'Yonne et sonne la fin de nombreuses spéculations. Sous la présidence précédente, l'acquisition et la rénovation de la halle Sernam avaient été un temps évoquées afin d'y installer un tiers-lieu associatif réunissant notamment une matériauthèque, un Fab-Lab et un DroneLab. Un projet écarté par l'actuelle majorité de Crescent Marault qui a fait, dès 2020, de l'émergence d'un « hub des mobilités » l'une de ses priorités en matière d'attractivité économique.

Stéphane Bourdier

## Côte-d'Or

**UN SITE POUR COLLECTER LES DONS ALIMENTAIRES.** La Banque alimentaire de Bourgogne a pour mission de lutter contre le gaspillage et la précarité alimentaire. Elle collecte les invendus et les surplus de stock des magasins, avant de les distribuer à ses partenaires – pour la plupart associatifs. Avec l'aide de Dijon métropole, elle a lancé une plateforme numérique, « Collect'O online », pour recenser les dons des particuliers et des professionnels (magasins, restaurants, maraîchers). Les produits (alimentaires – hors fruits et légumes frais – d'hygiène ou des vêtements) peuvent être proposés via ce site à l'un des 24 partenaires locaux, comme les épiceries sociales, les Restos du Cœur, le Secours populaire français ou la Croix rouge.

♦ [collecto.online](https://collecto.online)

## Yonne

**BRUIT : CONSULTATION PUBLIQUE JUSQU'AU 6 SEPTEMBRE.** Cartes de bruit et plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) sont obligatoires. Dans l'Yonne, sont concernées notamment les infrastructures routières recevant plus de trois millions de véhicules par an, soit 8.200 véhicules par jour. Sur la base de ces cartes d'exposition au bruit, un projet de PPBE a été validé par délibération des élus du conseil départemental lors de la session du 28 juin 2024. Une mise en consultation est lancée jusqu'au 6 septembre au siège du conseil départemental. Toutes observations et déclarations peuvent être également transmises par courriel à [sesr@yonne.fr](mailto:sesr@yonne.fr) en prenant soin de préciser les noms et adresses des signataires.

en bref

**Bourgogne Franche-Comté.** Depuis 2014, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

## Le Cerema, partenaire des politiques d'aménagement



Fort de 800 collectivités adhérentes, le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), établissement public né il y a dix ans de la fusion de 11 services d'expertise technique, est un partenaire des collectivités locales et des élus quant à leurs politiques publiques d'aménagement et de transport. La maire de Monceaules-Mines, Marie-Claude Jarrot, en préside le conseil d'administration.

Rattaché à la direction Centre-Est, le laboratoire d'Autun est spécialisé sur diverses thématiques : évaluation environnementale et efficacité énergétique des bâtiments ; auscultation et gestion des patrimoines d'ouvrages d'art et de chaussées ; recyclage des matériaux et valorisation des matériaux alternatifs en technique routière ; renforcement des structures en matériaux composites collés ; géotechnique, ouvrages hydrauliques et risques naturels et enfin acoustique et qualité de l'air.

L'expertise du Cerema a été sollicitée, au cours de l'année 2023 en région BFC sur deux



Le collège Roland-Dorgelès de Longvic, inauguré le 16 novembre 2023. Sa réhabilitation a été accompagnée par le Cerema. Crédit : Philippe Bruchot - CD 21

ouvrages notables : le pont d'Imphy (Nièvre) et le collège Roland-Dorgelès de Longvic (Côte-d'Or).

### ENJEUX DE RÉPARATION OU DE TRANSITION

Concernant le pont d'Imphy, ouvrage de 1971 en béton qui permet le franchissement de la Loire, il s'agissait de procéder au remplacement de ses appareils d'appui et d'effectuer des travaux de prévention de la corrosion. Le Cerema a été sollicité par le conseil départemental de la Nièvre, maître d'ouvrage, pour réaliser l'avant-projet de

réparation, et participer aux contrôles extérieurs des travaux. 4.000 nouveaux ouvrages sont en cours d'inspection au plan national selon le rapport d'activités 2023 du Cerema.

À Longvic, l'enjeu était tout autre, puisqu'il s'agissait pour le conseil départemental de la Côte-d'Or de construire un collège répondant aux nouvelles exigences en termes de consommation énergétique et d'empreinte carbone. L'accompagnement du Cerema a porté sur la conception bioclimatique du bâtiment qui met l'accent sur une forte isolation,

l'orientation optimale de ses façades, la végétalisation des toitures, la lumière naturelle et le recours aux matières naturelles biosourcées. « Nous avons concouru par notre avis au choix du maître d'œuvre puis nous avons travaillé sur les appels d'offres », explique Marianne Villey, chargée d'affaires sur la performance environnementale des bâtiments au Cerema dans le rapport d'activités 2023 de l'établissement public. La consommation énergétique est aujourd'hui d'environ -40% par rapport à la réglementation en vigueur (labellisation E+C-). Les 700 collégiens ont pris possession des lieux à la rentrée 2022 ; Le chantier de 24 M€ a lui été inauguré fin 2023. Le Cerema en vérifiera pendant deux ans les performances à partir des données d'une Gestion technique centralisée.

Pours les collectivités qui souhaitent se familiariser avec son expertise, le Cerema propose gratuitement des ressources techniques accessibles sur son site internet.

Emmanuelle de Jesus

◆ [cerema.fr](http://cerema.fr)

**Yonne.** Lauréate des premiers grands prix nationaux du label « Terre d'innovation » décernée par la FNCCR, la cité a été récompensée pour ses investissements en matière de transition énergétique.

## Monéteau : la sobriété énergétique et l'esthétique en exemple



En 2023, la cité monésésienne a conduit un vaste programme d'optimisation énergétique et d'enfouissement de réseaux qui n'est pas passé inaperçu. Ainsi, avec le soutien financier du Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (Sdey), les 1.054 candélabres ont été intégralement convertis en éclairage Led. Un investissement d'un montant d'1 M€ qui lui a permis d'alléger les finances municipales de près de 100.000 € à l'année. Cette conversion s'est accompagnée de l'implémentation d'un système de pilotage individuel, appelé CityTouch, qui offre la possibilité aux services techniques d'adapter la luminosité, et donc la consommation, en fonction de la lumière naturelle. En parallèle, Monéteau s'est engagée, au même titre

que de nombreuses collectivités territoriales, dans l'achat groupé d'énergie.

Le 28 juin dernier au palais des Congrès de Besançon, ces investissements « lumineux » ont été récompensés par le Grand prix national du label « Terre d'Innovation » attribué par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) qui entend « mettre en lumière les initiatives innovantes des communes, valoriser leur mobilisation en matière de transition énergétique, cadre de vie, éclairage public, mobilité décarbonée, services connectés ». Une distinction remise aux représentants des Autorité organisatrices de la distribution d'énergie (AODE) engagées dans la démarche, le Sdey en l'espèce.

### MADE IN YONNE

C'est donc la première fois que la FNCCR récompense

D'un montant d'1 M€ subventionné à hauteur de 60 %, la conversion du parc d'éclairage public de la ville de Monéteau a été accompagnée du système de pilotage « CityTouch ». Crédit : JDP.

les collectivités territoriales d'un tel prix qui n'est que la déclinaison nationale du label « Terre d'innovation » imaginée dans l'Yonne. Il y a trois ans, le syndicat départemental présidé par Jean-Noël Loury - par ailleurs, vice-président à l'innovation du FNCCR - a en effet créé cette distinction dans l'objectif « de valoriser les



communes engagées pour un développement territorial innovant et inscrit dans la transition environnementale ». Chaque année, un jury composé d'experts et d'élus attribue pour six ans ce label honorifique à dix communes exemplaires en la matière.

Stéphane Bourdier

## Région BFC

**DOTATION JEUNES AGRICULTEURS : LE DÉPÔT DES DEMANDES EST OUVERT.** Le nouveau dispositif de Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) du Plan stratégique national de la programmation FEADER 2023-2027 ouvre à partir de mardi 27 août 2024. La DJA a pour objectif de faciliter la transmission et la création des exploitations agricoles grâce à une aide individuelle à la trésorerie. Pour la programmation qui s'achève, ce sont en moyenne plus de 450 jeunes agriculteurs qui ont été aidés chaque année. Dans le cadre de la programmation 2023-27, ce sont plus de 62 M€ de dépenses publiques, dont 37,3 M€ de FEADER et 24,7 M€ de crédits régionaux, qui sont prévus pour soutenir l'installation des jeunes agriculteurs. En BFC, la DJA se calcule à partir d'un montant socle, défini par deux critères, et de trois modulations. Le montant minimal de l'intervention est de 25.500 €, le montant maximal de 47.000 €.

**Critères d'éligibilité du porteur :** Être âgé de 20 ans minimum et de strictement moins de 41 ans à la date du dépôt de la demande d'aides à l'installation ; Être de nationalité française, ou ressortissant suisse, ou justifier d'un titre de séjour autorisant à travailler sur le territoire français ; S'installer pour la première fois comme chef d'exploitation d'une exploitation à titre individuel ou comme associé-exploitant d'une société à objet agricole ; Justifier, à la date du dépôt de la demande d'aide, d'un diplôme agricole de niveau 4 ou supérieur (Bac pro, BPREA, BTA, etc.) et d'un plan de professionnalisation personnalisé (PPP) validé par le préfet de département.

**Critères d'éligibilité du projet :** Le projet est éligible dès lors que le porteur a achevé son parcours à l'installation et effectué son passage en point accueil installation, validé son plan de professionnalisation personnalisé, présenté un Plan d'entreprise viable : (atteinte d'un revenu disponible agricole) ≥ à 1 SMIC net en année 4, ou 0.5 SMIC net à titre secondaire). Le porteur doit être couvert en cas d'accident du travail ou d'arrêt maladie par la souscription d'un contrat de prévoyance versant des indemnités journalières et doit réaliser une formation ou un accompagnement du type « point d'étape sur la mise en œuvre du plan d'entreprise » à l'issue de l'année N+2 et doit être encore en activité en tant que chef d'exploitation ou associé exploitant au terme des quatre ans après la date d'installation définie dans le constat d'installation.

Les dossiers de demande d'aides Feader sont désormais dématérialisés. Les dépôts se font sur la plateforme en ligne EuroPAC :

◆ [europac.bourgognefranche.comte.fr](http://europac.bourgognefranche.comte.fr)

**INFLUENZA AVIAIRE : LA VACCINATION DES ÉLEVAGES DE CANARDS LANCÉE.** Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a annoncé mardi 20 août l'engagement de l'État dans la campagne vaccinale 2024/25 des canards contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP). Considérant un état d'urgence à agir, l'État a d'ores et déjà commandé les doses de vaccin nécessaires et prendra en charge 70 % des coûts générés par les trois premiers mois de cette campagne, qui démarrera le 1<sup>er</sup> octobre. Si la BFC est relativement épargnée vis-à-vis d'une région comme Pays de la Loire par exemple, la détection d'une souche est immédiatement synonyme d'abattage systématique et synonyme d'un manque à gagner, en plus du traumatisme pour l'éleveur, malgré des indemnités.

en bref

# Opinions

## Euro numérique : les PME réclament plus de clarté

CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises)

Le projet d'euro numérique vise à créer une monnaie virtuelle en euros, en complément des espèces et autres moyens de paiement.

Après échanges avec la Banque de France, la fédération bancaire française (FBF) et SMEUnited, la CPME a élaboré une note de position qui met en avant plusieurs points clés :

**Coût d'acceptation abordable :** Les commerçants, qui ont vu les frais de transaction pour les paiements par carte augmenter de 75 % entre 2016 et 2021, espèrent que l'euro numérique pourra réduire ces coûts. Le modèle de tarification est pourtant encore entouré d'inconnues.

**Liberté de choix des moyens de paie-**

**ment :** Les commerçants doivent pouvoir choisir librement les moyens de paiement adaptés à leur modèle d'affaires sans être contraints d'adopter l'euro numérique.

**Complémentarité aux espèces :** L'euro numérique ne doit pas remplacer mais compléter les espèces, encore utilisées pour 50 % des transactions en France.

**Confidentialité et sécurité des données :** La confidentialité des transactions doit être centrale pour favoriser l'adoption par les citoyens. Des assurances robustes seront nécessaires pour garantir la sécurité des paiements et prévenir les risques cyber.

**Risque de fuite des dépôts :** Des analyses approfondies doivent être réali-

sées pour évaluer les impacts de l'euro numérique sur la stabilité financière et la capacité à financer les entreprises.

La plupart de ces points sont partagés par le Sénat qui a publié un rapport d'information.

Alors que la décision finale sur l'émission de l'euro numérique est attendue d'ici 2027 ou 2028, après une phase préparatoire et la mise en place du cadre législatif nécessaire, la CPME plaide pour une approche qui non seulement assure la clarté, la transparence et la compréhension du projet d'euro numérique, mais qui garantisse également une intégration fluide et bénéfique pour les TPE-PME européennes.

## Le regard de Faro

### LE PRÉSIDENT MACRON REÇOIT LES CHEFS DE PARTIS ET DE GROUPE À L'ÉLYSÉE



## Le billet PAR EMMANUELLE DE JESUS

### Bestiaire politique

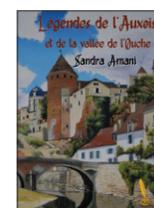


Mon mari, être exquis par ailleurs, ma un jour dit à mon propos que je possédais « une mentalité de spectatrice ». Lui qui adore passer son temps libre à traîner avec des chanteurs, acteurs et autres chansonniers dont le plus jeune a depuis

longtemps dépassé la DLJO, ne comprend pas que je ne cherche pas à faire ami-ami avec ceux-là même que l'on admire dans l'exercice de leur art respectif. J'avoue : je n'ai pas envie de connaître le quotidien, sûrement banal, de ces artistes, tout comme je n'ai pas la moindre envie de traîner en cuisine voir le chef goûter quatre fois le fond de sauce et passer le petit coup de linge pour essuyer le bord de l'assiette avant qu'elle n'arrive sur ma table. J'aime assez l'émerveillement de la chose accomplie, et surtout, surtout, juger les gens sur pièce plutôt que sur leur blabla. Car, comme dit le dicton : « C'est au pied du mur que l'on voit le maçon ». Voilà pourquoi j'aime assez le punch des élections américaines 2024, dont les primaires dans les deux camps ont été expédiées, coup de théâtre démocrate y compris, pour laisser place au combat qui s'annonce savoureux entre le représentant des éléphants républicains Donald Trump et la championne des ânes démocrates Kamala Harris. J'apprécie d'autant plus que, chez nous, les candidats à Matignon passent, à l'heure où j'écris ces lignes, leur grand oral devant un Emmanuel Macron dont on imagine la jubilation. On voit d'ici les petites fiches, les notes de synthèse apprises par cœur et les hurlements au « déni démocratique » si jamais le (la) gagnant(e) ne fait pas partie de la short-list - rappelons qu'Emmanuel Macron a toute latitude pour nommer qui il veut, ce n'est pas moi qui le dit mais l'article 8 de notre Constitution. Ce cirque hexagonal m'éloigne du bestiaire US mais me fait furieusement penser aux pauvres belette et petit lapin de la fable, venus devant Raminagobis, « un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras, arbitre expert sur tous les cas » pour régler un différend. Que fit le chat ? « Il mit les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre ». Macron est-il un chat ? Réponse ce lundi 26 août. Normalement...

## Le coin bouquins

LÉGENDES DE L'AUXOIS ET DE LA VALLÉE DE L'OUCHE  
LA SUCETTE VERTE



Place à deux auteurs régionaux cette semaine, qui ont pour point commun d'être de fins connaisseurs du Morvan.

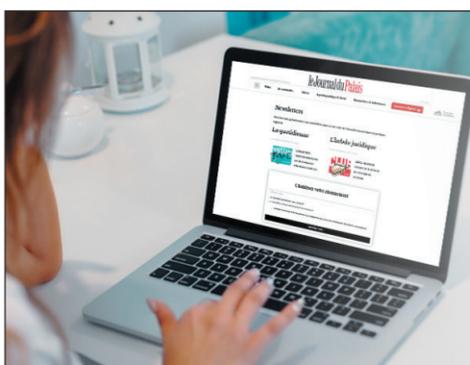
**Sandra Amani**

s'est construit depuis plusieurs années une jolie réputation de conteuse : livre après livre, elle déniche et rend à la vie les vieilles histoires que l'on se racontait sans doute à la veillée. Cette fois-ci, ce sont l'Auxois et la Vallée de l'Ouche qui se révèlent au travers de ces récits remplis d'esprits malicieux, de démons ou de fées.

♦ Éditions L'Or et la plume, 131 pages, 20 €

Avec *La sucette verte*, **Didier Cornaille** explore une amitié intergénérationnelle entre un jeune garçon, Théo, et un vieil homme, Clovis. L'ancien, qui se languit de sa campagne morvandelle, initie le petit urbain aux merveilles du village qu'il a dû quitter. Des années plus tard, Théo découvre des courriers que Clovis lui avait envoyés, mais que sa mère lui avait dissimulé... Et soudain tout lui revient...

♦ Éditions Les presses de la Cité, 306 pages, 21 €



## NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS  
GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

# le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr) du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.  
Seules les annonces présentes sur notre site [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

### Appel d'offres



#### ARS Bourgogne-Franche-Comté

Avis d'appel à la concurrence  
pour les besoins de L'AGENCE REGIONAL  
DE SANTE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Publicité supplémentaire  
à celle publiée sur le profil acheteur

1. DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ACHETEUR : ARS Bourgogne -Franche-Comté - Le Diapason - 2 Place des Savoirs, CS 73535 - 21035 DIJON CEDEX.  
PROFIL ACHETEUR : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>
2. OBJET DU MARCHÉ : Consultation en vue de l'externalisation de la certification des préleveurs sanguins - Marché N°ARSBFC-2024-10
3. DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES PLIS : Lundi 16 septembre 2024 à 18h.
4. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : Lundi 12 Août 2024. L2403983



en Côte-d'Or  
GROUPE IDELIANS

#### ORVITIS

17, Boulevard Voltaire  
BP n° 90104  
21001 Dijon Cedex

Entretien des façades et des menuiseries extérieures  
des bâtiments et pavillons d'Orvitis

NOUVEAU PROFIL ACHETEUR : <https://orvitis.e-marchespublics.com/>

Référence : 1040239

En cas de difficultés :

Numéro de la plateforme : 01 72 36 55 48.

Ou Direction Achats Mutualisés : Maeva JAMROZY gestionnaire de procédure : 03.80.69.41.89.

1. OBJET DU MARCHÉ :

Entretien des façades et des menuiseries extérieures des bâtiments et pavillons d'Orvitis.

Le marché est conclu pour une durée de 5 ans à compter de sa notification.

A titre indicatif, les prestations seront exécutées à partir de mi-octobre 2024, sous réserve de la fructuosité de la procédure.

2. DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES PLIS : Lundi 30 septembre 2024 à 19 h 00

3. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : Le 21 août 2024  
L2404069

## le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional

LE JOURNAL DU PALAIS

SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon

Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON

Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56

Site internet : [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr)

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Benjamin BUSSON

Directeur : Jacques STAKLIN

Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS

Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Miltine GUINET - Killian ROBLLOT

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €

Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n

1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

ENCARTAGE CBRE IMPACT 3.000 EXEMPLAIRES

Service annonces légales : [annoncelegale.jdp@legalnet.org](mailto:annoncelegale.jdp@legalnet.org)

Rédaction : [redaction.jdp@legalnet.org](mailto:redaction.jdp@legalnet.org)

COLLECTIVITE TERRITORIALES  
ENTREPRISE SOCIALES  
ETABLISSEMENTS PUBLICS

AVOCATS  
EXPERTS COMPTABLES  
COMMISSAIRES DE JUSTICE  
NOTAIRES

03.80.68.25.55.

[annoncelegale.jdp@legalnet.org](mailto:annoncelegale.jdp@legalnet.org)

Annances légales

## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or

VENTE CESSION  
ATTRIBUTION D'APPORTSTABAC PRESSE  
KENNEDYInsertion - Cession  
de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me MARC, Notaire à DIJON, le 13/08/24, enregistré au SPFE de DIJON le 20/08/24, Dossier 2024 00038183 ref. 2104P01 2024 N 02137 M. Nour-Eddine BOUTCHACHA et son épouse Madame Rachida MOSTEFA-SBAA, demeurant ensemble à ARC SUR TILLE (21560), 5 rue des Vignes ont cédé à la société ARIM SNC, dont le siège est à CHENOVE (21300), 1 boulevard des Valendons (930 807 714 R.C.S. DIJON).

Un fonds de commerce de Librairie - Papeterie - Dépôt de journaux - Bimbeloterie auquel est attaché une gerance de débit de tabac et Française des jeux sis à CHENOVE (21), 1 boulevard des Valendons, connu sous le nom commercial TABAC PRESSE KENNEDY, et pour lequel le CEDANT est immatriculé au R.C.S. de DIJON, sous le numéro 445 317 118.

Moyennant le prix principal hors marchandises de 200.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 178.220 € et au matériel pour 21.780 €.

Entrée en jouissance : A compter de la signature du contrat de gerance au bureau des Douanes (14/08/24).

Oppositions : Chez Me Blainde MARC, Notaire à DIJON (21000), 23 rue Buffon, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour unique insertion,  
Le Notaire.

L2404072

Me Véronique THOMAS ESCOTO.

Me Véronique THOMAS ESCOTO.

L2404072



## ODAS NOTAIRES

37 rue Louis de Broglie  
Parc Technologique de la Toison d'Or  
BP 37371 - 21073 DIJON CEDEX

AMBULANCES-  
VSL-TAXIS BINET  
et AMBULANCE  
ARNAYTOISECession  
de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Véronique THOMAS ESCOTO, Notaire à DIJON, le 22 août 2024, la SAS AMBULANCES-VSL-TAXIS BINET & AMBULANCES ARNAYTOISES, dont le siège est à SAINT PRIX LES ARNAY (21230), Pré de Barive, a vendu - à effet du 1<sup>er</sup> septembre 2024 - pour 765.000,00 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 683.000,00 € et aux éléments corporels pour 82.000,00 €, au profit de la SARL AMBULANCES TAXI A4, dont le siège est à DIJON (21000), 7 D rue du Bailli, SIREN 813 420 155 R.C.S. DIJON, le fonds artisanal et commercial de TRANSPORT DE PERSONNES EN AMBULANCES, VSL et TAXIS exploité à SAINT PRIX LES ARNAY (21230), Pré de Barive, pour l'exploitation duquel le cédant est immatriculé sous le numéro SIREN 803 511 872 R.C.S. DIJON et comprenant deux établissements, savoir :

- Etablissement sis à SAINT PRIX LES ARNAY (21230), connu sous l'enseigne et le nom commercial «AMBULANCES-VSL-TAXIS BINET», SIRET : 803.511 872 00019 ;

- Etablissement sis à ARNAY LE DUC (21230), RN6, Route de Lyon - connu sous l'enseigne et le nom commercial «AMBULANCE ARNAYTOISE», SIRET : 803 511 872 00027.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis :  
Me Véronique THOMAS ESCOTO.

L2404077

CONSTITUTION  
DE SOCIETE

## BNB Invest

Société civile immobilière  
au capital de 2 000 euros  
Siège social : 20 Rue Michelet  
21000 DIJON

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON le 30/07/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : BNB Invest  
Siège social : 20 Rue Michelet,  
21000 DIJON

Objet social :  
La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- l'acquisition, la construction, la propriété de tous biens et droits immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location, ou autrement, la mise à disposition, y compris à titre gratuit, au profit des associés avec remboursement des charges, de tous biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gerance : Monsieur Nicolas BILLARD, demeurant 10 Rue Alexandra David Neel, 21800 NEUILLY CRIMOLOIS,

Clauses relatives aux cessions de parts :  
- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis La Gerance

L2403814



Office notarial situé à DIJON (21000)  
21 place de la République

EL BABA  
IMMOBILIER

Suivant acte reçu le 21 août 2024 par Maître Gautier CHANTIER, Notaire à DIJON (21000), il a été constituée la société suivante :

DÉNOMINATION : EL BABA IMMOBILIER.

FORME : société civile immobilière.  
CAPITAL SOCIAL : 52.800,00 €  
SIÈGE : CHENOVE (21300), 31 boulevard des Valendons.

OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 ans.  
APPORT EN NUMÉRAIRE : 800,00 €.

APPORT EN NATURE : 52.000,00 €.  
GÉRANTS : Monsieur Walid EL BABA, demeurant à CHENOVE (21300), 31 boulevard des Valendons.

IMMATRICULATION : R.C.S. de DIJON (21000).

CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Pour avis et mention,  
Me Gautier CHANTIER.

L2404075



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

## 21PILOTE

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé il a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : 21PILOTE.

CAPITAL : 5.000 € divisés en 5.000 actions de 1 €, entièrement souscrites et libérées.

APPORT EN NUMÉRAIRE : 5.000 €.  
SIÈGE SOCIAL : 15 boulevard du Champs aux Métiers - 21800 QUETIGNY.

OBJET : Exploitation de toute activité de restauration rapide et/ou traditionnelle, vente de produits alimentaires et de boissons, alcoolisées ou non, sur place ou à emporter, bar, traiteur, pâtisserie, boulangerie, formation culinaire, animation et organisation d'événements.

DURÉE : 99 années.  
PRÉSIDENT : Société JC21 dont le siège est situé 15 boulevard du Champs aux Métiers - 21800 QUETIGNY.

CONDITIONS D'ADMISSION ET DE DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sous réserve de la déchéance encourue pour défaut de libération, dans le délai prescrit, des versements exigibles sur ses actions, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom, au plus tard à la date de la décision collective.

AGRÈMENT : Toute cession ou mutation d'actions, à titre onéreux ou gratuit, ne peut être réalisée qu'entre associés ou bien autorisée par les associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés présents, votant à distance ou représentés, cette majorité étant en outre déterminée compte tenu de la personne et des actions de l'associé dont les titres sont transmis.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis et mention.

L2404014

## A FAMIGLIA

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 21/08/2024, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : A FAMIGLIA  
Objet social : en tous lieux, l'acquisition, l'administration, la propriété, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; exceptionnellement et sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'objet de la société, la vente des immeubles devenus non nécessaires à l'activité

Siège social : 41 avenue du Général de Gaulle, 21320 POUILLY EN AUXOIS

Capital : 1 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Co-gérance : M. GIRARD Gabriel 11 rue de la République 21320 POUILLY EN AUXOIS et M<sup>me</sup> GIRARD Anaïs 11 rue de la République 21320 POUILLY EN AUXOIS

Clauses d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et aux descendants. Elles ne peuvent être transmises à d'autres personnes, à quelque titre que ce soit, qu'avec l'autorisation préalable de la collectivité des associés

L2404076



9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

## GOCO FAMILY

## Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, par acte SSP du 11,12 et 13/08/24, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : GOCO FAMILY.  
FORME : Société par actions simplifiée.

SIÈGE SOCIAL : 15 Bis Cours Général de Gaulle - 21000 DIJON.

OBJET : acquisition, gestion, vente de tous portefeuilles de valeurs mobilières, valeurs de placement, titres de participations, parts d'intérêts, de même que tous éventuels droits démembrés desdites valeurs, gestion de sa trésorerie, sans limitation quelconque et quel que soit le domaine d'activité dans lequel s'inscrivent ces droits et valeurs ; la réalisation de prestations au profit de sociétés, notamment d'animation, administratives, comptables, de gestion, commerciales, financières, de marketing, de ressources humaines et de développement ; organisation de spectacles vivants, concerts, événements sportifs, festivals ; et de manière générale, tous événements accueillant du public dans les domaines suivants : Musique, Théâtre, Cinéma, Art, Sport, Culture Culinaire & Gastronomie. Captation et production audiovisuelle ; la conception et la fabrication d'éléments de communication sur tous supports à des fins artistiques, promotionnelles et commerciales ; restauration ; production et commerce de détail d'articles et d'accessoires ; l'achat, la vente, la négociation, et l'exploitation de toutes marques liées à cette activité ; l'achat, la prise à bail, la location, la gerance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer.

DURÉE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : PLEASE PLEASE, SAS ayant son siège social 15 Bis Cours du Général de Gaulle 21000 DIJON, RCS DIJON 894 339 068.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Christian ALLEX, né le 25/02/1970 à DIJON (21), demeurant 15 Bis Cours Général de Gaulle 21000 DIJON, M. Ahmad ASSEILA, né le 9/10/1981 à BASTIA (20), demeurant 2 B rue Jérôme Brochet 25000 BESANCON, M. Vivien BECLE, né le 5/03/1990 à BELFORT (90), demeurant 79 rue de Belleville 75019 PARIS et M<sup>me</sup> Adeline CARNIO, née le 15/04/1984 à LANGRES (52), demeurant 55 rue Jeannin 21000 DIJON.

IMMATRICULATION : RCS de DIJON.

Pour avis : La présidente.

L2404038

SARL BURGER  
VICTOIRE

Avis est donné de la constitution de la SARL BURGER VICTOIRE, au capital de 8.000 €.

SIÈGE : 18 boulevard de Verdun - 21000 DIJON.  
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de DIJON.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : L'exploitation d'un fonds de commerce de restauration rapide (y compris la vente de boissons avec et sans alcool).

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 8.000,00 €.

GÉRANTE : Madame Adeline FRAS, demeurant 12 rue Philibert de La Mare - 21000 DIJON.

L2404057



## ODAS NOTAIRES

37 rue Louis de Broglie  
Parc Technologique de la Toison d'Or  
BP 37371 - 21073 DIJON CEDEX

GENTIL  
THERMIQUE FC

## Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Véronique THOMAS ESCOTO, Notaire à DIJON (21), le 21 août 2024 a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : GENTIL THERMIQUE FC.

FORME : Société par actions simplifiée.

SIÈGE SOCIAL : AVOT (21580), 7 rue du Ruisselot.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 20.000,00 €.

OBJET SOCIAL : L'étude et la réalisation d'installations d'équipements thermiques, chauffage, ventilation, climatisation, tuyauterie industrielle. La maintenance des installations et systèmes énergétiques, climatiques, aérauliques et fluides.

CESSIONS D' ACTIONS EN CAS DE PLURALITÉ D' ASSOCIÉS : Les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.

PRÉSIDENT : Le président est la SARL SOGEHO, dont le siège est à AVOT (21580), 7 rue du Ruisselot, SIREN 831 651 146 et R.C.S. DIJON.

IMMATRICULATION : R.C.S. DIJON.

Pour avis :  
Me Véronique THOMAS ESCOTO.

L2404063

## MODIFICATION

## DE STATUTS

SARL CONTROLE  
TECHNIQUE  
AUXOIS-MORVAN

L'AGE du 10/07/24 de la SARL «CONTROLE TECHNIQUE AUXOIS-MORVAN», capital : 80 000 €, siège : Route de Lyon 21210 SAULIEU, 384 708 277 RCS DIJON, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation en SAS à compter du 10/07/24, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Dénomination, objet, siège, durée et dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social inchangés. Capital toujours fixé à 80 000 €.

Admission aux assemblées et droit de vote : participation aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de ladite assemblée. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, entre conjoints ou entre ascendants et descendants, doit être autorisée par la Société. Les actions sont librement transmissibles par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux. Cogérance : Emmanuelle et Jean-Bernard LEGOUX ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société. Président en SAS : Jean-Bernard LEGOUX dmt 24 r. des Alouettes 21140 SEMUR EN AUXOIS. Directrice Générale en SAS : Emmanuelle LEGOUX dmt 24 r. des Alouettes 21140 SEMUR EN AUXOIS.

L2403316

Pour avis : Le président.

L2404031



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

## Société JCCV

SAS unipersonnelle  
au capital de 10.000 Euros  
Ancien Siège social :  
ZAC de la Charmette  
9 rue de l'Aqueduc Darcy - 21121 AHUY  
Nouveau siège social :  
15 Boulevard du Champs aux Métiers  
21800 QUETIGNY  
RCS Dijon 803 757 137

L'associé unique, par décision du 05/08/2024, a décidé de transférer le siège social qui était situé ZAC de la Charmette - 9 rue de l'Aqueduc Darcy - 21121 AHUY au 15 Boulevard du Champs aux Métiers - 21800 QUETIGNY, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juin 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La gerance.

L2403802



## SELARL VG CONSEIL

Valérie BROUSSEAU  
Michael GOURTTE  
Avocats  
10 rue Jean Giono - 21000 DIJON

BOURGOGNE  
CARROSSERIE

SASu au capital de 50.000 Euros  
Siège social :  
Aéroport de Dijon  
717 rue de l'Aviation  
21600 OUGES  
R.C.S. Dijon 831 771 621

Décisions unanimes des associés du 01/08/2024 à effet du 01/08/2024 :

1-Transformation de la société en Société par Actions Simplifiée :  
CAPITAL : ANCIENNE MENTION : 500 € divisé en 50 parts de 10 € chacune, NOUVELLE MENTION : 500 € divisé en 50 actions de 10 € chacune entièrement libérées ;  
FORME : ANCIENNE MENTION : SARLU, NOUVELLE MENTION : SASU ;  
ADMINISTRATION : ANCIENNE MENTION : GERANCE : Lauren HALNAULT demeurant 4 rue de la Romanée 21000 DIJON, Pierre POUPLIN demeurant 4 rue de la Romanée 21000 DIJON NOUVELLE MENTION : PRÉSIDENT : Sarl LH2P HOLDING au capital de 70.000 €, siège social : Aéroport de Dijon 717 rue de l'Aviation 21600 OUGES, RCS DIJON 881 057 905 ;  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, quelles que soient leurs modalités, personnellement ou par mandataire ; chaque action donne droit à une voix ;  
AGRÈMENT : Si la société est unipersonnelle, la transmission d'action est libre ; Si la Société est pluripersonnelle, les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote ;  
Objet, siège social, durée de la société et date de clôture : inchangés.

2-Augmentation de capital :  
CAPITAL : Ancienne mention : 500 € divisé en 50 actions de 10 € chacune ;  
Nouvelle mention : 50 000 € divisé en 5000 action de 10 € chacune.

RCS DIJON.

Pour avis : Le président.

L2404031

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

Société JC21

SARL au capital de 273.900 Euros  
Ancien siège social :  
4 rue Chardonnet - 21000 DIJON  
Nouveau siège social :  
15 boulevard du Champs aux Métiers  
21800 QUETIGNY  
R.C.S. Dijon 882 636 723

Les associés, par décision du 05/08/2024, ont décidé de transférer le siège social qui était situé 4 rue Chardonnet - 21000 DIJON au 15 boulevard du Champs aux Métiers - 21800 QUETIGNY, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juin 2024, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.  
La gérance.

L2403801

SCI JUMAL

SCI au capital de 106 714,31 €  
Siège social : 5 allée des deux clochers  
21240 TALANT  
RCS de DIJON n°420 425 670

Transfert de siège

En date du 21/08/2024, le gérant a décidé le transfert du siège social au 5 rue de Beauséjour, 21000 DIJON à compter du 21/08/2024.

Mention : RCS de DIJON  
Patricia VERVANDIER, Gérante  
L2404061



SELARL VG CONSEIL

Valérie GROSJEAN  
Michael BOUROTTE  
Avocats  
10 rue Jean Giono - 21000 DIJON

MODULOPI

SAS au capital de 100.000 Euros  
Siège social :  
5 C rue du Lycée 21000 DIJON  
R.C.S. Dijon 522 168 186

Décisions unanimes des associés du 01/08/2024 : Transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à effet du 01/08/2024 : CAPITAL : ANCIENNE MENTION : 100.000 € divisé en 1.200 parts de 83,3334 € chacune, NOUVELLE MENTION : 100.000 € divisé en 1.200 actions de 83,3334 € chacune entièrement libérées ; FORME : ANCIENNE MENTION : SARL, NOUVELLE MENTION : SAS ; ADMINISTRATION : ANCIENNE MENTION : GÉRANT : Raphaël PEDRONO demeurant 5 C rue du Lycée 21000 DIJON NOUVELLE MENTION : PRÉSIDENT : Sarl O NORD DE P au capital de 220 000 €, siège social : 5 C rue du Lycée 21000 DIJON, RCS DIJON 810 664 821 ; ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, quelles que soient leurs modalités, personnellement ou par mandataire ; chaque action donne droit à une voix ; AGRÈMENT : Si la société est unipersonnelle, la transmission d'action est libre ; Si la Société est pluripersonnelle, les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote ; les actions du Cédant n'étant pas prise en compte pour le calcul de cette majorité ; Objet, siège social, durée de la société et date de clôture : inchangés.  
RCS DIJON.

Pour avis : Le président.

L2404032



ODAS NOTAIRES

37 rue Louis de Broglie  
Parc Technologique de la Toison d'Or  
BP 37371 - 21073 DIJON CEDEX

SCI CBTG

SCI au capital de 1.000,00 Euros  
Siège social :  
7 Rue du Ruisselot - 21580 AVOT  
SIREN 522 808 385 Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21/08/2024 a décidé de :

- transformer la SCI en société par actions simplifiée - SAS ;
- modifier en conséquence la dénomination qui devient «CBTG» ;
- nommer M<sup>me</sup> Cécile GENTIL dmt à AVOT (21580), 7 Rue du Ruisselot, ancien gérant, en qualité de président de la SAS.

Ces décisions entraînent la publication des mentions suivantes :

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT DES CESSIONNAIRES D'ACTIONS : Les actions ne peuvent être cédées, à l'exception entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix.

Les dépôts légaux seront effectués au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis.

L2404066



Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte  
21000 DIJON

LOMBARDS OPTIC

SARL au capital de 40.000 Euros  
Siège social :  
13 rue de la Houe  
21800 QUETIGNY  
R.C.S. Dijon 347 833 485

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique du 13 mai 2024, il a été pris acte de la démission de Monsieur Bruno THIEULLET de ses fonctions de gérant à compter du même jour. Il a également été décidé de nommer, à compter de cette même date, Madame Laurence VEILLEROT demeurant à COURBEVOIE (92400), 36 rue Jean-Pierre Timbaud, pour une durée non limitée aux fonctions de gérante de la société, en remplacement de Monsieur Bruno THIEULLET, gérant démissionnaire.

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 10 juin 2024, il a été décidé de transférer le siège social de QUETIGNY (21800), 13 rue de la Houe à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR (21800), 12 rue Nicolas de Condorcet, à compter de cette date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L'avis précédemment publié relatif au siège social sera donc modifié comme suit :

ARTICLE 4. - SIÈGE SOCIAL.  
ANCIENNE MENTION : Le siège social est fixé à QUETIGNY (21800), 13 rue de la Houe (le reste de l'article demeure sans changement).

NOUVELLE MENTION : Le siège social est fixé à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR (21800), 12 rue Nicolas de Condorcet (le reste de l'article demeure sans changement).

Pour avis.

L2404055

FITNESS STUDIO

Société à responsabilité limitée unipersonnelle  
Au capital de 8.000,00 Euros  
Siège social :  
4 rue du Serein  
21390 PRECY SOUS THIL  
R.C.S. : 491 449 146

Avis de modification de l'objet social

L'associé unique en date du 20/08/2024 a décidé à compter de ce jour d'étendre l'objet social de la société à l'ensemble des activités suivantes et de modifier l'article 2 des statuts en conséquence :

- Activité de coaching sportif à domicile ou à en salles extérieures à l'entreprise (salles communales, des fêtes ou de réception) ; enseignement et pratique de toutes disciplines sportives, conseil sportif ou nutritionnel, stages sportifs, etc...
- L'exploitation d'un centre de remise en forme : culture physique et cours collectifs,
- Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux d'apport, de commodité, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de mise en location ou location-gérance de tous biens ou autres droits

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Dijon.  
Pour avis et mention.

L2404041



Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte  
21000 DIJON

PERL ENVIRONNEMENT

En abrégé PERL EvT  
SAS au capital de 41.000 Euros  
Siège social :  
11 rue Louis Lumière  
21160 MARSANNAY LA COTE  
RCS Dijon 830 230 322

Aux termes des décisions prises par le Président en date du 19 août 2024, après qu'il ait été pris connaissance :

- 1°/- des décisions adoptées par les associés réunis extraordinairement le 10 juillet 2024,
- 2°/- du récépissé établi en date du 17 juillet 2024 constatant le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON d'un exemplaire des décisions adoptées le 10 juillet 2024 et aux termes desquelles il a été décidé de procéder à une réduction de capital par voie de rachat pour annulation de 10.000 actions de catégorie A appartenant à la SAS C & L ;

- 3°/- de la décision portant, en application de l'article L 225-105 du Code de Commerce, constat que la réduction de capital ne sera effective qu'à l'issue du délai d'un mois offert aux créanciers sociaux pour former opposition ;
- 4°/- de l'absence, dans le délai d'un mois visé à l'article R 223-35 du Code de Commerce, d'opposition formée par les créanciers sociaux ;

Le Président :

- a constaté que le capital social est réduit de 10.000 € pour être ramené de 41.000 € à 31.000 € et que cette réduction de capital est effective ce jour ;
- a constaté que le capital social est augmenté de 10.000 € pour être porté de 31.000 € à 41.000 € ;
- a modifié en conséquence les articles 6 et 7 des statuts de la Société qui seront dorénavant rédigés comme suit :

CAPITAL SOCIAL :  
ANCIENNE MENTION : 41.000 €.  
NOUVELLE MENTION : 41.000 €.

Pour avis.

L2404073

FUSION



Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte  
21000 DIJON

SECURITE DEVELOPPEMENT INCENDIE

Société par actions simplifiée au capital de 4.619.364 Euros  
Siège social :  
3 rue Jean-Baptiste Say  
21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR  
R.C.S. Dijon 981 862 758

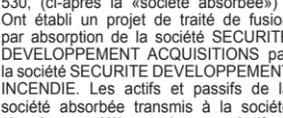
Fusion simplifiée - Avis pour la société absorbante

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date, à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR (21800), du 17 juin 2024 ; La société SECURITE DEVELOPPEMENT INCENDIE, société par actions simplifiée au capital de 4.619.364 €, dont le siège social est situé à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR (21800), 3 rue Jean-Baptiste Say, immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le n° 843 873 530, (ci-après la «société absorbée») ; Ont établi un projet de traité de fusion par absorption de la société SECURITE DEVELOPPEMENT ACQUISITIONS par la société SECURITE DEVELOPPEMENT INCENDIE. Les actifs et passifs de la société absorbée transmis à la société absorbante s'évaluent à : Actifs : 15.922.760 € - Passifs : 2.701.844 € ; d'où un actif net de : 13.220.916 €. Il est rappelé que, pour chacune des deux sociétés concernées, et en application des dispositions visées à l'article L 236-6 al 2 du Code de commerce, le projet de traité de fusion a fait l'objet :

- D'un dépôt au greffe du tribunal de commerce de DIJON le 20 juin 2024 ; - D'une insertion dans l'édition des lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 juillet 2024 du BODACC, offrant aux tiers un délai de 30 jours pour former opposition. En application des dispositions visées à l'article L.236-3 II 3° du Code de commerce, il n'y a ni augmentation de capital de la société absorbante, ni échange de titres, ni prime de fusion. La fusion est devenue définitive le 3 août 2024 et la transmission de l'universalité des actifs et passifs de la société absorbée s'opérant de plein droit, avec effet rétroactif, au profit de la société SECURITE DEVELOPPEMENT INCENDIE.

Pour avis.

L2404009



Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte  
21000 DIJON

PERL ENVIRONNEMENT

En abrégé PERL EvT  
SAS au capital de 41.000 Euros  
Siège social :  
11 rue Louis Lumière  
21160 MARSANNAY LA COTE  
RCS Dijon 830 230 322

SUCCESSION VACANTE

Aux termes des décisions prises par le Président en date du 19 août 2024, après qu'il ait été pris connaissance :

- 1°/- des décisions adoptées par les associés réunis extraordinairement le 10 juillet 2024,
- 2°/- du récépissé établi en date du 17 juillet 2024 constatant le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON d'un exemplaire des décisions adoptées le 10 juillet 2024 et aux termes desquelles il a été décidé de procéder à une réduction de capital par voie de rachat pour annulation de 10.000 actions de catégorie A appartenant à la SAS C & L ;

Le Président :

- a constaté que le capital social est réduit de 10.000 € pour être ramené de 41.000 € à 31.000 € et que cette réduction de capital est effective ce jour ;
- a constaté que le capital social est augmenté de 10.000 € pour être porté de 31.000 € à 41.000 € ;
- a modifié en conséquence les articles 6 et 7 des statuts de la Société qui seront dorénavant rédigés comme suit :

CAPITAL SOCIAL :  
ANCIENNE MENTION : 41.000 €.  
NOUVELLE MENTION : 41.000 €.

Pour avis.

L2404073

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> HATON Jacqueline décédée le 27/01/2021, a établi l'inventaire. Réf. 0218086965.  
L2404020

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. LABAU Albert décédé le 16/05/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218095412.  
L2404021

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. TERON Georges décédé le 10/05/2020 a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0218085770.  
L2404022

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. GUIBOUX Robert décédé le 19/10/2019 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218088892.  
L2404023

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. SAGETTE Thierry décédé le 01/02/2021, a établi l'inventaire. Réf. 0218088283.  
L2404024

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> DUMOUT Georgette décédée le 20/05/2019 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218094482.  
L2404025

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. SAGETTE Thierry décédé le 01/02/2021 a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0218088283.  
L2404026

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. LAURENT Michel décédé le 15/02/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218094667.  
L2404027

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. ENARD Philippe décédé le 05/10/2021 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218095827.  
L2404028

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> HATON Jacqueline décédée le 27/01/2021 a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0218086965.  
L2404029

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. TERON Georges décédé le 10/05/2020, a établi l'inventaire. Réf. 0218085770.  
L2404030

SUCCESSION VACANTE

Rectificatif à l'annonce publiée dans journal-du-palais.fr du 07/08/2024 concernant M. BESSE Henri Robert, Il fallait lire que celui-ci est décédé le 11 décembre 2002, et non pas 2020.  
L2404033

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE



Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte  
21000 DIJON

SECURITE DEVELOPPEMENT ACQUISITIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 7.881.500 Euros  
Siège social :  
3 rue Jean-Baptiste Say  
21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR  
RCS Dijon 843 873 530

Fusion simplifiée - Avis de dissolution de la société absorbée

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date, à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR (21800), du 17 juin 2024,

La société SECURITE DEVELOPPEMENT INCENDIE, Société par Actions Simplifiée au capital de 4.619.364 €, dont le siège social est situé à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR (21800), 3 Rue Jean-Baptiste Say, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 843 873 530, (ci-après la «société absorbante»),

et la société SECURITE DEVELOPPEMENT ACQUISITIONS, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 7.881.500 €, dont le siège social est situé à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR (21800), 3 Rue Jean-Baptiste Say, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 843 873 530, (ci-après la «société absorbée»),

ont établi un projet de traité de fusion par absorption de la société SECURITE DEVELOPPEMENT ACQUISITIONS par la société SECURITE DEVELOPPEMENT INCENDIE.

Les actifs et passifs de la société absorbée transmis à la société absorbante s'évaluent à :

Actifs : 15.922.760 € - Passifs : 2.701.844 € ; d'où un actif net de : 13.220.916 €.

Il est rappelé que, pour chacune des deux sociétés concernées, et en application des dispositions visées à l'article L 236-6 al 2 du Code de Commerce, le projet de traité de fusion a fait l'objet :

- D'un dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON le 20 juin 2024 ;
- D'une insertion dans l'édition des lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 juillet 2024 du BODACC, offrant aux tiers un délai de 30 jours pour former opposition.

En application des dispositions visées à l'article L 236-3 II 3° du Code de Commerce, il n'y a ni augmentation de capital de la société absorbante, ni échange de titres, ni prime de fusion.

La fusion est devenue définitive le 3 août 2024 et la société SEGERIMMO est dissoute de plein droit, avec effet rétroactif, et ce sans liquidation.

Le dépôt légal des actes et pièces concernant la dissolution sans liquidation de la société absorbée sera effectué auprès du greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis.

L2404010

Toutes les annonces légales de votre département sur [journal-du-palais.fr](http://journal-du-palais.fr)

## Côte-d'Or



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

### EQUINOXE

Société par actions simplifiée  
au capital de 770.560 Euros  
Siège Social :  
3 rue du Rompot  
21121 FONTAINE LES DIJON  
RCS Dijon 382 711 489

#### Avis de dissolution

Aux termes des décisions du 24 juin 2024, l'associée unique a approuvé le traité de fusion du 29/03/2024, prévoyant l'absorption de la SAS EQUINOXE par la SARL ROCARD, société à responsabilité limitée au capital de 3.500.000 € RCS CHAUMONT 389 134 552, dont le siège social est situé 37 avenue du Lieutenant Gouby - 52400 BOURBONNE LES BAINS.

En conséquence, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la SAS EQUINOXE, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les parts sociales émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux associés de la société absorbée.

Les associés de la SARL ROCARD, société absorbante, réunis le 24 juin 2024, ayant approuvé la fusion et procédé à l'augmentation de capital corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de la SAS EQUINOXE sont devenues définitives à cette date.

Pour avis.

L2404051

## Yonne

### MODIFICATION

### DE STATUTS

#### AFIEC SASU

(RCS AUXERRE 815 048 004)  
Ancien siège social :  
Résidence de l'Arquebuse - Bâtiment B  
3 rue du 24 août - 89000 AUXERRE

En date du 01/08/2024, l'associée unique a décidé de procéder aux modifications suivantes :

1/ Transfert du siège social à l'adresse suivante : Résidence les Terrasses de l'Arquebuse Bâtiment B 7 rue de la Laïcité 89000 AUXERRE. L'article 4 des statuts a été modifié comme suit : Le siège social est fixé : Résidence les Terrasses de l'Arquebuse - Bâtiment B - 7 rue de la Laïcité - 89000 AUXERRE.

2/ Réduction du capital par voie de diminution de la valeur des actions de 30 € à 10 € et du nombre d'actions de 1.625 à 1.000. Il a ainsi été ramené à la somme de 10.000 €. L'article 7 statuts a été modifié comme suit : Le capital social est fixé à la somme de 10.000 (dix mille) Euros. Il est divisé en 1.000 (mille) actions de 10 (dix) Euros chacune.

Total du nombre des actions composant le capital social : 1.000 (mille) actions.

La société membre de l'Ordre communique annuellement aux conseils de l'Ordre dont elle relève la liste de ses associés ainsi que toute modification apportée à cette liste.

Mentions au RCS d'AUXERRE.

L2404016

### DISSOLUTION

### DE SOCIETE

#### EMESE

Société civile immobilière  
en liquidation  
au capital de 1.000,00 Euros  
Siège social :  
27 rue Richebourg - 89100 SENS  
822 064 788 R.C.S. Sens

#### Avis de dissolution et de nomination du liquidateur

Par assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2024, a été décidé la dissolution anticipée de la société EMESE à compter du même jour.

A été nommé liquidateur : Madame Sabah-Aurore AL-HALABI, épouse DAHI, demeurant à CAEN (Calvados), 13 avenue Jean Monnet - 14000 CAEN.

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 13 avenue Jean Monnet - 14000 CAEN, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS.

Pour avis et mention,  
les liquidateurs.

L2404068

**POUR UNE PUBLICATION  
LE LENDEMAIN  
DEPOSER VOS ANNONCES  
AVANT 16HEURES**

### AVIS DIVERS

#### Madame Jacqueline Marguerite COLSON

#### Testament olographe

Suivant testament olographe en date du 23 mars 2023, Madame Jacqueline Marguerite COLSON, né(e) PHEBE - 89100 SENS, le 14 février 1930, demeurant à 35 rue des Nouveaux - 89340 CHAMPIGNY, veuf(ve) de Monsieur Raymond René COLSON, décédé(e) à CHAMPIGNY (89) le 25 juillet 2024, a institué plusieurs légataires universels.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emilie WIESSNER, 21 quai de la République - 89140 PONT SUR YONNE, le 2 août 2024, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 20 août 2024.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emilie WIESSNER. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. L2404045

#### M<sup>me</sup> Andrée MOURON

#### Testament olographe

Suivant testament olographe en date du 19 janvier 2005, Madame Andrée Fernande MOURON, né(e) LABELLE 77130 Montereau Fault Yonne, le 21 avril 1922, demeurant à 63 rue du Mail Richelieu 89100 PARON, veuf(ve) de

Monsieur Robert Jacques MOURON, décédé(e) à PARON (89) le 13 mai 2024, a institué plusieurs légataires universels.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emilie WIESSNER, 21 Quai de la République 89140 PONT SUR YONNE, le 21 août 2024, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 21 août 2024.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emilie WIESSNER. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. L2404064

#### Monsieur Jean René ARTHEBISE

#### Testament olographe

Suivant testament olographe en date du 1 novembre 2008, Monsieur Jean René ARTHEBISE, né(e) 45320 COURTENAY, le 23 janvier 1937, demeurant à 16 Chaussée de l'Yonne - 89140 GISY LES NOBLES, veuf(ve) de Madame Claude Héléne MAZOT-TARIN, décédé(e) à GISY LES NOBLES (89) le 5 juin 2024, a institué plusieurs légataires universels.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emilie WIESSNER, 21 quai de la République - 89140 PONT SUR YONNE, le 1 août 2024, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 20 août 2024.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emilie WIESSNER. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. L2404070

#### Madame Claude Héléne ARTHEBISE

#### Testament olographe

Suivant testament olographe en date du 1 novembre 2008, Madame Claude Héléne ARTHEBISE, né(e) MAZOT-TARIN 75017 Paris 17, le 11 mai 1949, demeurant à 16 chaussée de l'Yonne - 89140 GISY LES NOBLES, marié(e) à Monsieur Jean René ARTHEBISE, décédé(e) à GISY LES NOBLES (89) le 5 juin 2024, a institué plusieurs légataires universels.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emilie WIESSNER, 21 quai de la République - 89140 PONT SUR YONNE, le 1 août 2024, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 20 août 2024.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emilie WIESSNER. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. L2404071

# le Journal du Palais

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,  
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...**

**Nos services sont à votre disposition pour  
traiter au mieux vos publications.**

**Envoyez vos annonces d'insertions judiciaires et légales  
par mail :**

**[annoncelegale.jdp@legalnet.org](mailto:annoncelegale.jdp@legalnet.org)**

# Un été en France

## Le charme discret de la Vendée

La Vendée ne résume pas seulement à ses plages de sable fin, ses îles ou encore à un célèbre parc de loisirs. En dehors de ces sentiers battus, se nichent quelques pépites plus discrètes qui méritent aussi le détour.



### LASALLERTAINNE, «L'ÎLE» AUX ARTISANS

Commençons notre balade à l'ouest de la Vendée, à vingt minutes de la mer. Ancienne île nichée au cœur du Marais breton, Sallertaine est la seule commune de Vendée labellisée « Ville et métiers d'art ». Son village d'artisans regorge de métiers d'art traditionnels et contemporains. Entrez dans l'une des vingt-cinq échoppes qui bordent ses ruelles pittoresques et découvrez ici une grande variété de savoir-faire : verre soufflé, céramique, bijoux d'arts en métal précieux ou végétal, émail, vitraux... Reprenez ensuite votre visite et laissez-vous séduire par le charme bucolique de Sallertaine et de son riche patrimoine : l'église romane Saint-Martin, monument emblématique de la commune ; la bourrine à Rosalie, témoignage de l'habitat traditionnel maraîchin ; ou encore ses canaux sinueux, véritable petite Venise vendéenne. Profitez enfin de la douceur d'une soirée d'été pour une balade en canoë. En 2024, Sallertaine a terminé à la sixième place du Village préféré des Français.

**Notre coup de cœur** : le Moulin de Rairé. Édifié au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, il est le seul moulin de France à n'avoir jamais cessé de tourner au vent depuis sa création. À visiter tous les jours de 14h à 18h sauf le samedi, jusqu'au 30 septembre.

◆ [challansgois.fr](http://challansgois.fr)

### APREMONT, FORTERESSE MÉDIÉVALE TRAVERSÉE PAR LA VIE

Reprenons ensuite notre route sur une trentaine de kilomètres, direction la petite cité de caractère d'Apremont, au sud-est de la ville de Challans. Campée sur un éperon rocheux situé sur une ancienne voie romaine, cette place forte est peuplée dès l'Antiquité. Traversé par le fleuve côtier la Vie, le village est dominé par son château. Édifiée à partir du XI<sup>e</sup> siècle, cette forteresse médiévale fut transformée en logis à la Renaissance, en ferme à l'époque contemporaine, et accueillit la mairie de la fin des années 1960 jusqu'en 2019. Conti-



*Campée sur un éperon rocheux, situé sur une ancienne voie romaine, Apremont est peuplée dès l'Antiquité.*

nuez votre promenade et enjambez le ruisseau de la Tuderrière via son pont mégalithique également appelé le « petit pont gallo-romain ». Avant de partir, faites un petit détour via le manoir médiéval de la Tuderrière et le château Renaissance de l'Audardière, deux témoins du riche patrimoine historique et architectural de la cité.

**Notre coup de cœur** : la plage artificielle aménagée au niveau du barrage, en bas de la commune. L'été, de nombreuses activités nautiques y sont proposées : canoë, pédalo, bateau électrique ou télésiège nautique bi-poulie.

◆ [tourisme-vie-et-boulogne.fr](http://tourisme-vie-et-boulogne.fr)

### MALLIÈVRE, LA PLUS PETITE COMMUNE DE VENDÉE

Direction ensuite le Bocage vendéen, au nord-est du département, à seulement dix minutes du Puy du Fou. Couronnée du label « Petites cités de caractère », Mallièvre est située sur un escarpement rocheux au-dessus des eaux vives et tourbillonnantes de la Sèvre Nantaise. Avec ses hauts murs de pierre sèche, ses rocailles fleuries et ses venelles, la plus petite commune

de Vendée possède un charme bucolique certain qui se prolonge le long de ses coteaux. Place forte médiévale, enjeu de nombreuses conquêtes, Mallièvre est une étape sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, le travail du lin, du chanvre, de la laine et du coton assurent la prospérité de la cité. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la commune compte jusqu'à quatre-vingts tisserands-caviers. Mais la révolution industrielle provoque la mécanisation des métiers et les Malliévrais se retrouvent à l'usine, de l'autre côté de la Sèvre.

**Notre coup de cœur** : Rien de mieux que de se perdre dans les ruelles de Mallièvre et de finir son parcours sur le chemin de la poterne. Niché dans le contrebas du village, ce sentier offre une magnifique vue sur le site hydraulique de la Sèvre et sur l'usine de textile dont l'architecture date du XIX<sup>e</sup> siècle.

◆ [vendebocage.fr](http://vendebocage.fr)

### VOUVANT, BERCÉE PAR LA FÉE MÉLUSINE

Destination le sud Vendée, à la découverte d'une autre petite cité

MALLIÈVRE / JEAN-PHILIPPE BERLOSE



de caractère, Vouvant. Fondée au début du XI<sup>e</sup> siècle, au cœur d'un site naturel exceptionnel, la commune est bercée par la légende de la fée Mélusine. L'ancêtre des comtes de Lusignan aurait donné, en une nuit, un château au village. De cet édifice ne reste que le donjon appelé Tour de Mélusine. Haute de 36 mètres, elle offre une vue imprenable sur les environs. Profitez également de votre excursion pour visiter l'église romane, classée monument historique depuis 1840, et sa nef Théodolin, la partie la plus ancienne de l'édifice. En 2014, Vouvant a été classé huitième Village préféré des Français.

**Notre coup de cœur** : la forêt de Mervent-Vouvant. D'une superficie de 5.500 hectares, c'est le plus grand massif forestier de Vendée. Traversé par un grand nombre de ruisseaux et deux rivières, la Mère et la Vendée, il s'étend sur neuf communes. Au cœur de cette immense échappée verte, promenez-vous à pied, en VTT ou à cheval. Ou louez un bateau électrique, un paddle ou un canoë pour profiter au fil de l'eau des paysages remarquables autour du lac de Mervent.

◆ [fontenay-vendee-tourisme.com](http://fontenay-vendee-tourisme.com)

### NIEUL-SUR-L'AUTISE, LA COMMUNE AUX HUIT MOULINS

Terminons notre parcours avec Nieul-sur-l'Autise qui, depuis 2019, a rejoint la nouvelle commune de Rives-d'Autise. Cette petite cité de caractère se situe au sud de Vouvant, aux portes du Marais poitevin. Implanté au bord de l'Autise, le village doit en partie son développement à cette rivière. Le premier moulin à eau y fut construit en 1728. On y produisait de la farine pour le pain et l'alimentation des

bêtes. La commune compta jusqu'à huit moulins. Celui de la Maison de la Meunerie fonctionne toujours.

**Notre coup de cœur** : l'abbaye Saint-Vincent. Fondée au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, elle s'élève au cœur du bourg. Lors de sa création, elle bénéficie de la protection des ducs d'Aquitaine et obtient le statut d'abbaye royale en 1141 grâce à Aliénor, alors reine de France. Malmené par les guerres de religion, ce joyau architectural est rénové au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Son jardin de plantes médiévales est de toute beauté, tout comme son cloître roman, le seul de tout l'Ouest encore intact.

◆ [fontenay-vendee-tourisme.com](http://fontenay-vendee-tourisme.com)

PAR MARIE LAUDOUAR,  
L'INFORMATEUR JUDICIAIRE.  
POUR RESOHEBDOÉCO, ASSOCIATION  
REGROUPEANT 27 TITRES DE PRESSE  
DOMAINE ÉCONOMIQUE  
RÉGIONALES EN FRANCE.  
[reso-hebdo-eco.com](http://reso-hebdo-eco.com)



SALLERTAINNE / SIMON BOURCIER

**Saga.** Plus de 9 millions de voitures vendues dans 44 pays en deux décennies : la marque roumaine du Groupe Renault est devenue un acteur majeur de l'automobile.

# Dacia, 20 ans au top

Qui aurait parié sur l'éclatante réussite commerciale de Dacia en Europe il y a 20 ans ? Pas grand monde, en vérité. À l'origine, il n'était même pas prévu de diffuser la marque au-delà du marché roumain et de quelques ex-Pays de l'Est. Il est vrai que la modeste Logan ne payait pas de mine avec sa silhouette trois volumes désuète et son aménagement intérieur tristounet, réduit à l'essentiel. Seul élément justifiant l'intérêt pour cette drôle de berline : un tarif percutant, initialement 5.000 €, vite devenu 7.500 €, une fois effectuée l'indispensable adaptation aux standards européens. La recette du futur succès : une conception simple et l'utilisation d'un maximum d'éléments amortis sur d'autres modèles.

Une fois au volant, l'impression initiale s'évanouissait. Confort grâce à des suspensions à grand débattement conçues pour affronter des routes en piteux état, tenue de roue accrocheuse en dépit d'une prise de roulis d'un autre temps, performances honorables, résultant davantage d'un poids léger que de la puissance de son moteur, espace intérieur, grand coffre : la Logan, première du nom, avaient des atouts à faire valoir. Même l'absence de direction assistée de la version de base n'était pas rédhibitoire...

L'idée de génie de proposer la Logan dans l'ensemble de l'Europe revient à Louis Schweitzer, le PDG de Renault, haut fonction-

naire et grand bourgeois fréquentant davantage les cabinets ministériels que les chaînes d'assemblage d'un constructeur automobile. Cette méconnaissance lui a évité d'avoir des idées préconçues. De là à imaginer la suite... La Logan attire d'abord une clientèle méconnue des réseaux de distribution : elle est souvent la première voiture neuve de nombreux acheteurs, contraints jusque-là de se satisfaire de modèles d'occasion, faute de moyens suffisants. Un socle fidèle, très fidèle qui ne cessera de s'élargir du fil du temps sur lequel Dacia bâtira la pérennité de son succès.

À un point tel que la marque se prévaut d'un taux de fidélité hors norme dans un univers automobile de plus en plus volatile. Plus de 80% de clients Dacia rachètent une Dacia. Aucune marque généraliste ne fait mieux.

## UNE BELLE RENTABILITÉ

Distribuée dans 44 pays, la famille Dacia s'est élargie pour proposer une gamme complète de voitures populaires répondant à un éventail étendu d'usages : de la citadine polyvalente au SUV, en passant par un modèle 100% électrique ou une sept places. Essence, GPL, motorisation hybride ou à batteries, le choix est étendu.

En Europe, depuis plusieurs années, Dacia est la marque la plus vendue aux clients particuliers, ceux qui achètent leur voiture, et la Sandero, la n°1 pour la sixième année de suite auprès des particuliers. C'est également le cas en France, le premier marché de la



marque, où la Sandero a été en 2023 la troisième voiture la plus vendue et arrive en tête auprès des particuliers. Le Duster est, lui, le SUV le plus acheté par des particuliers à l'échelon continental depuis 2018.

En septembre 2023, Dacia a passé le cap des huit millions de modèles produits dans les trois unités d'assemblages de la marque. La Sandero atteignait alors 2,78 millions de voitures, le Duster 2,26 millions et la Logan 1,97 millions. Des chiffres éloquentes, largement dépassés depuis, le constructeur étant désormais sur le chemin des dix millions d'unités...

Si les tarifs des Dacia n'ont plus rien à voir avec celui de la toute première Logan, il n'en reste pas moins qu'ils sont toujours nettement inférieurs à ceux des autres voitures du marché. Impossible de parler de concurrentes car

les Dacia n'en ont pas vraiment. Toujours pas, faudrait-il écrire. C'est même une incongruité, compte tenu du succès insolent de la marque. Aucun autre constructeur ne s'est encore aventuré de façon sérieuse sur le terrain de Dacia. Et

pourtant, Dacia affiche une belle rentabilité, de l'ordre de 10%, et contribue largement aux résultats de Renault. Qui l'aurait cru il y a 20 ans en regardant la modeste Logan...

Dominique Marée

**Profil.** Les acheteurs de la marque roumaine sont fidèles à 82% au constructeur. Ils forment une véritable communauté se réunissant lors de grands rendez-vous à travers l'Europe.

## Portrait-type du client Dacia

Dacia n'est pas une marque comme les autres. Une évidence. Pour s'en persuader, il suffit de savoir que ceux qui roulent en Dacia, peu importe le modèle, aiment se retrouver régulièrement lors de rassemblements festifs, organisés partout en Europe, réunissant plusieurs milliers de personnes. Les spécialistes des études de marché les résument d'une formule imagée : les « smart buyers », autrement dit les acheteurs malins. Pas tout à fait faux, le rapport prix-prestations des Dacia étant inégalé à ce jour. Les publicités de la marque jouent avec cet argument. Deux exemples concernant le Duster : « On ne va quand même pas dépenser si peu » ou encore : « Si vous voulez acheter un 4x4 juste pour grimper dans l'échelle sociale, vous pouvez juste aller voir ailleurs ».

Les acheteurs de Dacia sont en majorité des hommes à 66%. Les non binaires n'ayant semble-t-il pas été pris en compte, on peut supposer qu'à 34% les autres clients sont des clientes. La moitié de ceux qui choisissent une Dacia ont entre 55 et 74 ans. Sauf exception, l'autre moitié est constituée de

personnes plus jeunes. Cela se vérifie avec le Jogger qui dispose de la clientèle la plus jeune de la marque avec 55% de moins de 54 ans.

Plus de 50% de ceux qui optent pour une Dacia n'ont pas ou plus d'enfant vivant sous leur toit. 40% vivent à la campagne et, contrairement à toute attente, c'est la Spring 100% électrique qui dispose de la plus importante clientèle rurale (50%). De quoi tordre le cou aux idées reçues et aux préjugés. Au volant de leur Dacia, ils et elles parcourent en moyenne 11.750kms par an. Un chiffre correspondant peu ou prou au kilométrage annuel moyen des automobilistes français.

Point capital : à une écrasante majorité, ils sont satisfaits de leur Dacia. Au point que 82% d'entre eux rachètent une Dacia nouvelle lorsqu'ils changent de voiture. Sans bénéficier d'aucune remise, autre spécificité maison. De quoi faire rêver la plupart des marques du marché.

D.M.



**Conjoncture.** Après un début d'année encourageant, les immatriculations de voitures neuves ont reculé en mai et juin, laissant craindre une seconde partie d'exercice incertaine sur fond de recul des ventes de 100% électriques.

# Marché auto : un semestre qui finit mal

Où va le marché automobile français ? À l'issue du premier semestre la question s'impose tant son évolution apparaît incertaine. L'année avait plutôt bien débuté, mais les espoirs ont été vite douchés par deux mois consécutifs de baisse des immatriculations, cassant une spirale positive enclenchée il y a un an et demi. Une chute de 2,9% en mai, suivie d'un recul de 4,8% en juin : ce double avertissement est pris au sérieux par la profession automobile.

On pourra chercher des motifs de se rassurer en constatant qu'au terme des six premiers mois de l'année, les statistiques restent positives avec une progression de 2,8% par rapport à la même période l'an dernier, représentant un total de 914.890 véhicules particuliers immatriculés. Il convient d'y ajouter les 210.608 utilitaires légers, en hausse significative de 10,42%. Rien à voir cependant avec la période d'avant pandémie, une sorte de paradis automobile perdu auquel il devient de plus en plus vain de se référer tant cette époque apparaît désormais lointaine...

Ce sont les hybrides qui ont tiré le marché et lui ont permis de se maintenir au-dessus de la ligne de flottaison. Sur le seul mois de juin, les hybrides

simples ont gagné 38% pour totaliser 58.492 immatriculation et concentrer plus de 32% de parts de marché. Sur le premier semestre, les hybrides ont pris le dessus sur les motorisations essence et diesel avec un total de 38,7% de part de marché pour 354.198 unités et un gain de plus de 71.000 voitures. Du jamais vu ! Aujourd'hui, on achète plus de voitures hybrides que de modèles essence (32,1%) et bien évidemment que de diesel, réduits à moins de 8% de part de marché.

## LES 100% ÉLECTRIQUES À LA PEINE

Dans ce total historique, il convient de distinguer les hybrides classiques (full hybrid) qui, avec près de 161.000 voitures, constituent le groupe le plus important devant les hybrides légers (mild hybrid) dont les immatriculations ont littéralement explosé, passant de 84.000 à plus de 119.000. C'est également inédit. L'explication est simple : désormais, les catalogues de la plupart des constructeurs proposent plusieurs offres d'hybrides légers à des tarifs comparables à ceux des versions thermiques. Seul bémol dans ce panorama : la baisse des hybrides rechargeables. Un déficit de près de 4.000 immatriculations, ramenant leur part de marché sur le seuil des 8% (73.687).



Les ventes de Dacia Spring ont été divisées par cinq : la faute au bonus écologique dont elles sont désormais privées.

La situation se complique pour les 100% électriques avec un sérieux coup de frein en juin où elles ont reculé de plus de 10%, passant sous les 30.000 unités. Une première. Leur montée en puissance au fil des exercices semblait ne jamais devoir s'interrompre avec des gains de part de marché se confirmant de mois en mois, d'année en année. Elles restent cependant dans le vert avec une progression passée de 15,5% à 17,4% par rapport au premier semestre 2023, un gain de près de 21.000 voitures. Des statistiques à relativiser si

on prend en considération les carnets de commandes gonflés artificiellement par le leasing social mis en place en tout début d'année par l'Etat pour faciliter l'accès à la mobilité électrique. 50.000 commandes ont été enregistrées en quelques semaines...

À l'inverse, l'arrêt brutal du bonus accordé aux entreprises a été un coup de poignard dans le dos du marché électrique. Sur le seul mois de juin, les ventes aux sociétés ont dévissé de près de 21%, passant sous les 6.000 immatriculations alors qu'elles représentaient

un gros volume. Quand on sait que les gestionnaires de flotte calculent les coûts des véhicules à quelques euros près, l'impact de la fin de cette aide est significatif.

## DES CLIENTS ATTENTISTES

Autre élément ayant pesé négativement : la suppression du bonus accordé aux modèles importés venus d'Asie en général et de Chine en particulier avec la mise en place du score environnemental par l'Etat. Victime collatérale de cette situation, la Dacia Spring, passée du statut de best-seller aux

enfers du marché avec moins de 3.000 immatriculations sur les six premiers mois de l'année. En 2023, la marque roumaine du groupe Renault en avait écoulé plus de 15.000. Cinq fois plus !

Plus préoccupant encore : certains observateurs estiment que le marché national des véhicules électriques s'approche de son niveau maximum après avoir fait le plein des clients intéressés par ce type d'énergie. De quoi réclamer des aides fiscales supplémentaires pour trouver de nouveaux acheteurs. L'élargissement du leasing social promis pour 2025 pourrait avoir des effets positifs. À ceci près que les élections législatives ont rebattu les cartes. Rien n'indique que le futur gouvernement poursuivra cette politique. Sans soutien étatique, le marché électrique français risque de s'écrouler. On l'a constaté récemment avec l'effondrement sans sommation des marchés allemands et italiens des voitures électriques.

Ces multiples incertitudes laissent augurer d'un futur pour le moins flou avec des acheteurs potentiels plus attentistes que jamais dans un contexte politique instable. La tendance constatée en mai et juin augure d'une rentrée automobile difficile malgré l'arrivée de nombreuses nouveautés.

Dominique Marée

**Nouveauté.** La nouvelle génération Mini est désormais proposée avec deux portes supplémentaires. Son empattement majoré de 17,2 cm améliore l'habitabilité aux places arrière.

## Mini : la déclinaison cinq portes

Avec la commercialisation de la nouvelle Countryman précédant celle de la Mini 3 portes, les motorisations électriques devançant les versions thermiques, la marque britannique du groupe BMW a brouillé les cartes et chamboulé l'ordre habituel du calendrier de présentation de ses nouveautés. Retour à la « normale » avec la déclinaison cinq portes de la Mini. Comme pour la génération précédente, il s'agit davantage que le simple ajout de deux portes latérales à l'arrière mais d'un modèle à part entière ayant une vocation plus familiale s'adressant à une clientèle différente, privilégiant l'habitabilité.

Pour autant, l'esprit Mini est préservé tant pour le style que pour les sensations, le constructeur promettant toujours l'indispensable « go-kart feeling » sans lequel une Mini ne serait plus tout à fait une Mini. C'est un élément clé de son succès commercial depuis la renaissance de la marque sous l'égide de BMW il y a déjà 23 ans.

Entre les versions cinq portes et trois portes,

tout est une question de centimètres supplémentaires. La longueur augmente de 17,2 cm pour atteindre 4,04 m alors que l'empattement gagne 7,2 cm. Des dimensions proches de la génération précédente. Cet allongement mesuré est mis à profit pour améliorer l'espace aux places arrière, au nombre de trois contre seulement deux pour la trois portes. Leur accès est direct et facilité alors qu'il faut faire preuve d'une certaine souplesse pour s'installer à l'arrière de la version classique. De même, en rabattant les sièges arrière en deux parties (60/40), on peut profiter d'un volume de coffre porté à 925 l.

La nouvelle génération Mini cinq portes est disponible avec deux motorisations thermiques essence : un trois cylindres de 156ch (consommation conventionnelle mixte : 6 l/6,6 l - 136/142g/km de CO<sub>2</sub>) ou un quatre cylindres dévolu à la version Cooper S de 204ch (6,3 l/6,8 l - 141/146g/km). À partir de 30.500 €.

D.M.



**Christian Alex.** Programmateur émérite de certains des plus grands événements musicaux français, le Dijonnais revient dans sa ville natale pour un tout nouveau rendez-vous : le *Golden Coast Festival*, qui aura lieu les 13 et 14 septembre à La Combe à la Serpent.

# Tout pour la musique

« **L'**ambition d'aller plus loin, je l'ai acquise quand j'ai commencé à découvrir la liberté que procure la musique ». Enfant des années 80, Christian Alex explore son adolescence et prend rapidement conscience de la richesse musicale. « À l'époque, les sons circulent plus difficilement, c'est un peu la quête du chercheur de Graal, se souvient-il. J'ai ce parcours de quelqu'un de curieux, qui se cherche, avec moins d'accès au monde qu'aujourd'hui. J'avais besoin de me démarquer, que ce soit par le vêtement, sexuellement, dans le vocabulaire, mais aussi par la musique ». Comme de nombreux jeunes de son âge, Christian Alex est marqué par l'émission *H.I.P. H.O.P.* - diffusée en 1984 sur TF1 - qui ouvre la France à la culture hip-hop américaine : « J'étais influencé par ce qui venait de loin. À la maison, mes parents écoutent Léo Ferré, Brel... Moi le seul que j'aimais c'était Gainsbourg parce qu'il provoquait des débats aux repas de famille. J'avais envie de vivre autre chose. » Le Dijonnais se met à la batterie, monte un groupe de rock et forge sa personnalité à Quetigny, où il grandit. « C'était soit tu fais des conneries, soit t'es bien accompagné et tu pars pas de travers. Moi, j'ai choisi de faire ce que je voulais : j'aimais mixer en soirée, jouer de la musique et faire du BMX avec Prince ou AC/DC dans les oreilles ».

## PARTIR DE RIEN

Jeune adulte, Christian Alex rallie Lyon pour étudier le journalisme : « Ça m'a ouvert le cerveau et appris l'esprit d'analyse, concède-t-il, mais je faisais toujours de la politique et ça me faisait chier. Je voulais faire de la culture, de la musique ; et la nuit lyonnaise m'intéressait beaucoup ». En parallèle de ses études, le mélomane mixe dans des clubs et manage deux groupes - « il s'agissait de les aider à trouver des dates et des concerts ». Il revient à Dijon pour son service militaire et organise son premier festival de rock français alternatif à Quetigny. Pour la première fois, il entre en contact avec des agents professionnels. « Tout ce bazar m'intéressait : voir des mecs qui montent sur scène avec des lumières et du son, la ferveur du public... c'est extraordinaire. » Son parcours se poursuit dans la capitale des ducs, au club *L'An-fer* (fermé en 2002), haut lieu de la musique électronique, de 1992 à 1998. Là-bas, Christian Alex fait du booking et de la programmation de groupes - « un métier qui, à l'époque, n'existait pas ». Durant cette période, l'autodidacte se fait un nom : il accompagne l'ouverture de *La Vapeur* en 1995, travaille en Suisse à *Couleur3*, à Nancy



« Quand j'avais 17 ans, en 1987, j'ai découvert l'Afrique en allant au Mali et au Burkina Faso. Ce voyage a vraiment changé ma vision des choses et de la vie. » Crédit : JDP

sur le festival *Jazz Pulsation* ou encore à Paris sur la première édition du projet *Global Tekno*. « Je fais la connaissance de plein de monde et d'artistes aujourd'hui

« Un festival 100% hip-hop, c'est une première en France. C'est bien sûr un projet qui nous tient à cœur »

mondialement connus comme *David Guetta* ou les *Daft Punk*. »

## DANS LA COUR DES GRANDS

En mai 2000, Christian Alex a tout juste 30 ans mais une expérience hors du commun. Il se voit alors confier la programmation et la direction artistique des Eurockéennes de Belfort. « Là je passe un step, je me tourne vraiment sur l'international, explique-t-il. Il faut une connaissance de plus en plus précise du métier ». Sa première édition sera celle de 2001, il y restera 18 ans : « Environ neuf ou dix ans en CDI, le reste en indépendant ». Car dans le même temps, Christian Alex fonde *Timon Samplar*, sa propre agence artistique. « Je n'ai jamais eu l'éducation d'un entrepreneur, mais je pense en être

devenu un ». Il travaille alors sur d'autres projets à côté des Eurockéennes, développe notamment la scène de musiques actuelles (SMAC) *Paloma* à Nîmes et participe à la mise en place du festival *Cabaret Vert* à Charleville-Mézières.

En 2017, Christian Alex prend également la programmation du festival *Mawazine* à Rabat au Maroc. « C'est super stressant, confie-t-il. C'est une programmation à haut niveau avec un très gros budget qui dépasse les 10 à 20 M€ ; un vrai outil de soft power pour le Maroc ». Pour sa première édition en 2018, Christian Alex attire quelques-uns des plus grands artistes mondiaux : *The Weeknd*, *Bruno Mars*, *Jamiroquai*... et plus de 2,5 millions de festivaliers sur neuf jours.

Mais alors que la machine semble lancée, 2020 sonne comme un dur retour à la réalité. « En janvier 2020, je m'associe avec *Vivien Beclé* et *Hamid Assella* pour créer *Please Please* - une société de production, d'organisation et de promotion pour les concerts et spectacles locaux. Ça commençait à se mettre en place, puis on s'est fait stopper d'un coup. »

## COUP D'ARRÊT... ET NOUVEAU DÉPART

Cette année 2020, Christian Alex la passe à caler, décaler et annuler ses

## 1970

Naissance le 25 février à Dijon.

## 1992

Débute sa carrière dans le club techno « *L'An-fer* » à Dijon.

## 2006

« Une année puissante avec de fortes émotions : mon père décède, puis peu de temps après on réussit à faire venir les *Daft Punk* aux Eurockéennes... »

## 2010

Création de *Timon Samplar*. « Monter sa boîte, pour moi c'était un truc de dingue ! »

## 2017

Programmation du festival *Mawazine* à Rabat, au Maroc.

## 2024

Première édition du *Golden Coast Festival*, les 13 et 14 septembre à Dijon.

concerts et festivals - s'adaptant aux diverses restrictions sanitaires. « On a pu reprendre normalement à partir de mai 2022, sans limitation ». Mais pendant ce temps mort, Christian Alex et ses associés ne chôment pas : « Comme on s'embêtait un peu, on a commencé à créer un festival de hip-hop ». Le *Golden Coast Festival* était né, ou tout du moins son idée. « Il fallait ensuite écrire le script, montrer l'intention de l'univers, présenter le projet aux collectivités, aux entreprises, aux managers d'artiste... tout en cherchant des partenaires privés, raconte-t-il. Très vite, tout le monde a été emballé ». Le projet voit le jour en mai 2023 et sa réalisation est décidée le 10 novembre 2023. « À partir de ce moment, on a 15 jours pour monter la programmation. On avait déjà anticipé beaucoup de choses et puis on avait les contacts donc les négociations ont été rapides ». Plus de 50.000 personnes sont attendues les 13 et 14 septembre au parc de la Combe à la Serpent pour cette première édition durant laquelle une quarantaine d'artistes montera sur scène - dont certaines têtes d'affiche du rap français telles que *Booba*, *Ninho* ou *SCH*. « Un festival 100% hip-hop, c'est une première en France. C'est bien sûr un projet qui nous tient à cœur. »

KILLIAN ROBLT



Retrouvez tous nos portraits sur [journal-du-palais.fr](http://journal-du-palais.fr)

